

Psytel

Ingénierie de l'information



Programme DAPHNE II - Année 2006

Estimation du coût des violences conjugales en Europe

« IPV EU_Cost »

Projet n° JLS/DAP/06-1/073/WY

Rapport administratif

mn-090629

Date de début : 01/04/2007

Date de fin : 31/03/2009

Nom de l'organisme de coordination : Société Civile Psytel

Ce rapport a été rédigé sous la responsabilité de :

Marc Nectoux - Société Civile Psytel / FR

33, rue du Commandant René Mouchotte - F-75014 Paris (France)

Tél./fax : +33 1 40 46 17 79 +33 6 07 62 45 84

E-mail : nectoux@psytel.eu site : www.psytel.eu

Organisations partenariales :

National Institute of Public Health - NIPH / DK

Comisión para la Investigación de Malos Tratos a Mujeres - CIMTM / ES

Women's Rights Association - NANE / HU

Experts :

Contributeurs : Sandrine Baffert, Jean-Pierre Darlot, Marie-Christine Elgard, Sonja Kellenberger, Claude Mugnier, Marcel Spector et Bertrand Thélot

Experte évaluation interne : Maité Albagly

Un CD-Rom contenant l'ensemble des documents et le logiciel IPV EU_Cost est fourni avec ce rapport

SOMMAIRE

Une synthèse du projet page 5

1. Les objectifs du projet

1.1. Le contexte et les buts de l'étude page 8
1.2. Les groupes cibles et les bénéficiaires page 8

2. Le déroulement du projet

2.1. Les étapes et la chronologie du projet page 10
2.2. Le périmètre du projet page 16
2.3. Le chaînage des travaux et nos 3 approches page 17
2.4. Les postes de coût retenus dans le calcul page 19
2.5. Nos réflexions méthodologiques page 19

3. Résultats et impacts du projet

3.1. Les résultats de l'approche macro-économique page 22
3.2. Les résultats de l'approche méso-économique page 24
3.3. Les résultats de l'approche micro-économique page 28
3.4. L'estimation EU25 et ses limites page 30
3.5. L'outil informatique développé : le logiciel *IPV EU_Cost* page 34

4. La diffusion et le suivi du projet

4.1. Les travaux de diffusion page 36
4.2. Le suivi du projet page 37

5. Nos recommandations et conclusions

5.1. Dix recommandations page 39
5.2. Nos conclusions page 41

ANNEXES

A1 : Liste des mots-clés du projet page 44

A2 : Liste des documents référencés du projet page 45

→ Un rapport scientifique final détaillant les résultats de notre projet est diffusé séparément. Il est accompagné d'un document « Annexes au rapport scientifique » les explicitant.

→ Les synthèses du rapport scientifique en français, anglais et espagnol sont présentées dans des documents à part.

→ Le logiciel *IPV EU_Cost* est disponible sur CD-Rom et téléchargeable à partir de notre site www.psytel.eu

Il fonctionne sur tous les micro-ordinateurs fonctionnant sous système Windows 98 et versions supérieures. Un manuel d'utilisation l'accompagne.

→ Tous les documents du projet sont sur le CD-Rom avec le logiciel. Ils sont également disponibles sur notre site www.psytel.eu

Le rapport administratif est un document contractuel essentiellement à destination des services de la Commission, tandis que le rapport scientifique développe les résultats du projet et intéresse plus largement toute la communauté des experts Daphné et au-delà, tous les groupes cibles.

Le rapport administratif se distingue du rapport scientifique en rendant compte du déroulement du projet quant à sa chronologie effective, sa méthodologie détaillée, les difficultés rencontrées et l'expérience acquise. Il donne un aperçu succinct des résultats développés dans le rapport scientifique, mais rend compte de la diffusion du projet et de son suivi. Enfin, les parties recommandations et conclusions sont communes aux deux rapports.

Le projet n°JLS/DAP/06-1/073/WY « Estimation du coût des violences conjugales en Europe » prend place dans le Programme DAPHNE II - Année 2006, programme européen visant à combattre la violence envers les enfants, les adolescents et les femmes.

Ce projet est soutenu financièrement par la Commission des Communautés européennes - Direction générale Justice et Affaires intérieures - Programme DAPHNE II. Le contenu de ce rapport final n'engage en aucune manière cette institution.

Les sigles utilisés

API	Allocation de parent isolé
ASE	Aide sociale à l'enfance
ATIH	Agence technique de l'information sur l'hospitalisation
CDD	Contrat de travail à durée déterminée
CIMTM	Comisión para la Investigación de Malos Tratos a Mujeres / ES
CNAMTS	Caisse nationale d'assurance maladie des travailleurs salariés
CNIL	Commission nationale de l'informatique et des libertés
Cresge	Centre de recherches économiques, sociologiques et de gestion
CVS	Enquête « Cadre de vie et sécurité »
DHOS	Direction de l'hospitalisation et de l'organisation des soins
DG	Direction générale
DREES	Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques
EM	Etats membres
EU25	Les 25 Etats membres de l'Union européenne
EVS	Enquête « Evénements de vie et santé »
GPV	Gender based violence
HDR	Hospitalization Data Register
INCa	Institut national du cancer
INED	Institut national d'études démographiques
INSEE	Institut national de la statistique et des études économiques
IPV	Intimate partner violence (=VC)
IPV EU_Cost	Le sigle du présent projet
IVG	Interruption volontaire de grossesse
Mds€	Milliards d'euros
Ms€	Millions d'euros
NANE	Women's Rights Association / HU
NIPH	National Institute of Public Health / DK
OND	Observatoire national de la délinquance
ORU-MiP	Observatoire régional des urgences Midi-Pyrénées
PIB	Produit intérieur brut
PMI	Protection maternelle et infantile
PMSI	Programme de médicalisation des systèmes d'information
RA	Rapport administratif
RMI	Revenu minimum d'insertion
RS	Rapport scientifique
UE	Union européenne
VC	Violences conjugales
VG	Violences de genre

Une synthèse du projet

Objectifs et méthode :

- L'objectif du projet est l'évaluation du coût des violences conjugales en Europe. Ce travail a été réalisé dans le cadre du programme européen DAPHNE II 2006 (programme européen de prévention des violences envers les enfants, les adolescents et les femmes). Les partenaires de quatre Etats membres (France, Danemark, Espagne et Hongrie) participent à ce projet.

- A partir de l'analyse critique d'études nationales portant sur l'estimation du coût des violences conjugales (VC) dans différents Etats membres (EM) et de la détermination des différents postes de coûts, trois types d'approches ont été croisés :

- **une « approche macro-économique »** : les résultats des études nationales ont été répartis en quatre grands agrégats : coûts médicaux directs (urgences, hospitalisations, soins ambulatoires, médicaments), coûts des activités de justice et de police, coûts sociaux (hébergements et aides diverses) et coûts économiques (pertes de production). Les études nationales permettent de déterminer des clés de répartition. En rapportant ces dépenses agrégées aux budgets nationaux des EM et à leur produit intérieur brut (PIB), une première approximation du coût des VC en Europe a été réalisée, l'estimation variant d'un facteur 15 selon les études !

- **une « approche méso-économique »** : nous avons mené une approche fine de l'estimation pour la France, l'Espagne et le Danemark, en reprenant les calculs pour chaque poste de coût valorisable monétairement et significatif et en les distribuant entre :

- **coûts directs médicaux** : les urgences, les hospitalisations, les soins en médecine générale et psychiatrie, la consommation médicamenteuse ;

- **coûts directs non médicaux** : le recours à la justice civile, la justice pénale, l'administration pénitentiaire, les activités de police et de gendarmerie ;

- **coûts des conséquences directes** : l'hébergement d'urgence, le logement, les allocations diverses, le paiement des arrêts de travail ;

- **coûts des conséquences indirectes** : les pertes de production dues aux décès, aux arrêts de travail et à l'absentéisme, aux incarcérations et le coût des viols et des blessures graves.

- **une « approche micro-économique »** : nous avons interrogé plusieurs expert(e)s (en plus de ceux de notre équipe), pour avoir leurs opinions sur les « trajectoires de vie types » des victimes, ce qu'étaient pour elles les grands postes de dépenses à prendre en compte absolument, et pour avoir une idée plus précise de « ce qui n'est pas mesurable » et de ce que sont pour elles des actions efficaces en matière de VC.

- Ensuite, nous avons fait converger ces différentes approches pour établir les résultats synthétisés ci-après. Cette évaluation économique a été menée du point de vue général de la collectivité et comprend l'ensemble des ressources mobilisées, indépendamment de leur mode de financement. A partir des données existantes, actualisées et complétées, l'ensemble des ressources consommées liées au phénomène des VC a été pris en compte par mesure directe, extrapolation ou imputation.

Résultats du projet :

A l'issue de ce projet, nous pouvons fournir, concernant le coût des violences conjugales en Europe :

→ **un ordre de grandeur du coût des VC en Europe EU25 = 16 Mds€** (milliards d'euros) pour l'année 2006. 16 Mds€ c'est 33€ annuel *per capita* en Europe, 1 M€ toutes les 1/2 heures. En complétant l'estimation française avec celle réalisée dans leur pays par nos partenaires et en extrapolant **au niveau**

des 25 Etats membres, nous sommes parvenus à cette estimation de 16 Mds€. D'autres estimations nationales (méso-économiques), comparatives à celle que nous avons menée en France permettraient d'affiner le résultat.

→ **une moins large marge d'incertitude = 12 Mds€-20 Mds€** l'hypothèse basse de notre estimation est de 12 milliards d'euros, l'hypothèse haute de 20 milliards d'euros. Cependant, cette marge d'incertitude (de 1 à 1,7) est nettement inférieure à celle de départ (rapport de 1 à 15 entre les études nationales).

→ **une estimation pour la France = 2,5 Mds€** pour l'année 2006 avec, en hypothèse basse 2,1 Mds€ et en hypothèse haute 2,8 Mds€. C'est le résultat de notre approche fine, de type méso-économique, dont 34 % (0,838 Mds€) pour l'ensemble des coûts directs et 66 % (1,634 Mds€) pour l'ensemble des conséquences indirectes.

→ **des ordres de grandeur** : tout au long de cette étude, nous avons préféré parler d'ordre de grandeur, plutôt que d'un chiffre faussement précis. Un chiffre est toujours *en demande de réalité*, car il est presque toujours de l'ordre de la construction et non du constat (voir à ce sujet notre Annexe n°15). Les ordres de grandeur en jeu sont les suivants : **le coût des violences conjugales en Europe se mesure en dizaines de milliards d'euros (10n Mds€)**, tandis que **les budgets annuels des programmes de prévention de ces violences en Europe se mesurent en dizaines de millions d'euros (10n Ms€)**, soit dans un rapport de 1 à 1000 !

→ **une méthode d'estimation** : un **référentiel d'estimation fine** (méso-économique) **très explicite** pour la France (toutes les hypothèses de calcul sont détaillées dans le rapport scientifique et ses annexes) a été élaboré. Conjointement, nous avons développé le **logiciel IPV EU_Cost** permettant de mettre à jour les calculs macro-économiques d'extrapolation au niveau EU25, les calculs méso-économiques (avec calcul des hypothèses haute et basse), d'introduire de nouvelles études et de tester la sensibilité des modèles.

→ **une qualification** : *lourdes*, dans le sens : les conséquences économiques des VC en Europe sont « *lourdes* ». Ce n'est certes pas une surprise, c'est une affirmation relativement bien étayée de l'étude.

→ **une conviction** : nous devons continuer les actions visant à éradiquer les VC en Europe en ajoutant l'argument économique à la liste des arguments éthiques et juridiques dans le cadre de stratégies transversales. L'approche « par l'économique » participe de la diversité cognitive du phénomène des VC. Plus que la précision du chiffre c'est, dans un premier temps, le processus de connaissance qui importe et la détermination des ordres de grandeur.

→ **une utilité marginale élevée des programmes de prévention** : en se fixant un objectif raisonnable et limité de baisse de la prévalence des VC en Europe (par exemple 20 %) durant le programme Daphné III (2008-2013), l'étude montre qu'**en augmentant de 1€ le budget des politiques de prévention des VC, nous pouvons économiser 87€ de coût global, dont 30€ de coûts directs.**

→ **enfin un modèle pour l'action** :

- Nous ne nous sommes pas uniquement situés dans une logique de constat des coûts, mais aussi dans une logique de réorientation préférentielle des flux budgétaires. Ainsi, le consensus issu des expert(e)s consulté(e)s lors de notre approche micro-économique nous indique qu'une reconnaissance sociale et judiciaire des violences commises et des préjudices subis est une condition essentielle de la reconstruction rapide des victimes. Nous pouvons alors conclure **qu'un accroissement des budgets de la justice** (pour une meilleure coordination entre justice pénale, civile, services de police et associations de terrain) **devrait entraîner rapidement des économies substantielles, notamment du**

côté des dépenses de santé, du fait de la reconstruction beaucoup plus rapide des victimes une fois les violences reconnues et traitées socialement et judiciairement.

- De même, ces expert(e)s soulignent unanimement **l'importance de la question de l'hébergement rapide et de la réinsertion sociale des victimes**. On peut donc recommander de mettre en œuvre des politiques visant à augmenter la disponibilité des logements sociaux réservés aux victimes, ce qui devrait entraîner des économies sur d'autres postes, comme celui de l'absentéisme ou plus globalement celui des pertes de production.

- **Les cinq axes essentiels** pour améliorer la lutte contre les VC et la situation des victimes restent clairement, pour les expert(e)s consulté(e)s :

- **Axe 1 : la formation des personnels** en contact avec les victimes, surtout pour le dépistage précoce des VC et l'aide aux victimes (personnels de justice, police, santé et éducation) ;

- **Axe 2 : des modifications législatives** visant, par exemple, la suspension du principe de coparentalité en cas de VC, l'aménagement du principe de solidarité financière, la domiciliation possible, par exemple en centre d'hébergement, la création d'un délit spécifique de VC, etc.

- **Axe 3** : pour le plus long terme, **la mise en place d'actions éducatives** fortes en direction des enfants et des adolescents concernant l'égalité homme-femme ;

- **Axe 4 : une amélioration de l'accessibilité rapide aux hébergements d'urgence puis aux logements sociaux** en cas de besoin pour les victimes des VC et leurs enfants ;

- **Axe 5** : enfin, **une meilleure coordination entre les différents services au niveau « administratif intermédiaire et associatif »** (par exemple, pour la France, au niveau du département) : justice civile et pénale, services de police, service de santé (PMI en France), services sociaux et éducatifs (inspection d'académie en France) et associations de terrain.

- Nous avons voulu montrer que **le renforcement des politiques budgétaires dans des plans nationaux et européens de lutte contre les VC et la réorientation de flux budgétaires sont nécessaires éthiquement et rationnels économiquement** sous 3 conditions :

- sélectionner le petit nombre de mesures efficaces par la mise en valeur du savoir-faire extrait des projets Daphné et de consensus d'expert(e)s de terrain ;

- se donner des objectifs chiffrés de baisse de la prévalence des VC au niveau national et au niveau européen ;

- pouvoir évaluer l'efficacité des politiques mises en place, c'est-à-dire savoir si les objectifs chiffrés ont été atteints (toute chose égale par ailleurs) en fin de programme, par la mise en place d'un instrument de mesure harmonisé, de type enquête représentative en population.

→ Nous pensons avoir montré que notre recommandation de renforcement des politiques de prévention efficaces en matière de lutte contre les violences conjugales procède d'un choix, prioritairement d'éthique sociale, mais aussi, secondairement, de stricte rationalité économique au regard des répercussions économiques lourdes de ce type de violence en Europe EU25 : de l'ordre de 16 milliards d'euros en 2006.

1. Les objectifs du projet

1.1. Le contexte et les buts de l'étude

- Les violences conjugales ont fait l'objet d'un intérêt croissant conduisant à de nombreux travaux ces dernières années. Mais, la question des violences conjugales sous l'angle de leur coût global pour la société a encore été peu étudiée. **Pour permettre aux décideurs politiques d'effectuer les meilleures allocations de ressources possibles, il est nécessaire de les informer sur les coûts réels globaux de ces violences et les gains espérés issus de politiques de prévention efficaces dans le domaine.**
- Notre projet vise à construire une estimation du coût des violences conjugales (VC) dans les Etats membres (EM) de l'Europe - EU25. Notre but est de fournir une fourchette de cette estimation (borne inférieure et borne supérieure) en utilisant une méthode explicite, validée et réutilisable. L'étude est subventionnée dans le cadre du programme DAPHNE II année 2006, elle est référencée sous le numéro de projet JLS/DAP/06-1/073/WY.
- A ce projet ont participé trois autres partenaires : le National Institute of Public Health - NIPH / DK, la Comisión para la Investigación de Malos Tratos a Mujeres - CIMTM / ES et la Women's Rights Association - NANE / HU.
- Notre travail vise donc à terme à conscientiser le public et le monde politique quant au fardeau humain et économique que constituent ces violences et ainsi à suggérer des priorités de recherche et d'action. Il a pour but de renforcer le caractère inacceptable des VC pour l'ensemble des acteurs sociaux, inacceptable moralement, légalement, mais aussi économiquement. Il vise également à renforcer auprès des décideurs politiques la certitude de l'utilité du financement des programmes de prévention des violences, en mettant en regard le coût de ces violences et le coût des programmes de prévention, pour en déduire les gains potentiels espérés. **Nous aurons toujours besoin d'un engagement politique de la part des décideurs, mais nous leur fournissons, via ce type d'étude, un moyen de l'adosser également à des arguments économiques.**
- S'il semble difficile d'avoir un chiffrage définitif et précis, l'approche par les méthodologies de type coût de la maladie permet d'en mesurer les contours et de fournir des éclairages sur les recours aux soins, aux services sociaux, aux services de police et de la justice nécessaires pour traiter les violences, leurs conséquences et leurs coûts économiques associés, dont le coût des décès prématurés et des pertes de production. Dans ce contexte, notre évaluation fait référence à la notion de *coût d'opportunité*, c'est-à-dire le coût d'une utilisation alternative des ressources. La question centrale est alors de savoir « *quelles ressources pourraient être épargnées et donc réaffectées si l'on réussit à éradiquer les violences au sein du couple ?* ».
- L'objectif secondaire du projet est de disposer d'un modèle d'évaluation des coûts et de ses déterminants sous la forme d'un logiciel utilisant des sources de données réactualisables et permettant d'assurer un suivi dans le temps, à la fois fiable et simple. Il contribue, par ailleurs, à l'amélioration de la disponibilité et de la complétude des données.

1.2. Les groupes cibles et les bénéficiaires

1.2.1. Les groupes cibles :

- **Les ONG et toutes les structures européennes de lutte contre les violences conjugales** sont intéressées par la construction et la diffusion du chiffre macro-économique du **coût des violences conjugales en Europe** pour légitimer encore plus fortement leurs actions et la nécessité du renforcement des politiques de prévention dans le domaine. Nous l'avons bien ressenti au cours de la phase de diffusion.

- Nous pensons que **les décideurs politiques** aussi constituent un groupe cible. C'est pourquoi nous avons mis en place une politique de diffusion des résultats vers les institutions communautaires elles-mêmes (conférence de presse au Parlement européen, lettre aux Commissaires européens Vladimir Spidla et Jacques Barrot) et vers les cabinets ministériels des partenaires du projet.

- En estimant le coût économique des violences conjugales en Europe, ce projet vise à renforcer l'utilité et la **résonance même du programme Daphné auprès des médias et du grand public**. Ce projet possède donc aussi une dimension politique et communicationnelle par sa capacité sensibilisatrice. C'est en fabriquant des énoncés pertinents, simples et argumentés du type « *le coût des violences conjugales en Europe est de l'ordre de xxx* » que nous pourrions augmenter la capacité de résonance du programme lui-même, constituer et valoriser son patrimoine immatériel de **connaissances diffusables et sensibilisatrices**.

1.2.2. Les bénéficiaires :

- Le projet a pour but de bénéficier à terme aux adolescentes et aux femmes victimes de violences conjugales par la connaissance du coût global de ces violences et un renforcement et/ou une meilleure allocation des ressources concernant les différents programmes de prévention et d'aide.

- Outre l'amélioration de la sécurité, de la justice et de la santé pour ces femmes, cette prévention sert la croissance économique et l'équité sociétale. Car, il faut bien se rendre compte que les violences conjugales sont globalement un frein puissant pour les victimes en vue de la réalisation d'objectifs plus larges : haut niveau de formation, accès en temps et en heure aux systèmes de soins, accès au monde du travail, productivité, etc.

2. Le déroulement du projet

2.1. Les étapes et la chronologie du projet

2.1.1. Les étapes du projet :

- L'équipe du coordinateur (Coord) Psytel a dirigé ce projet d'une durée de 24 mois. Le projet a commencé en avril 2007 et il s'articulait en 5 étapes :

Etape n°1 : Contextualisation du travail de l'équipe

- 1.1- Organisation du travail de l'équipe (Coord)
- 1.2- Recensement et analyse des outils conceptuels utilisables en économie de la santé (Tous)
- 1.3- Recensement des bases de données et des études disponibles (publications et littérature grise) (Tous)
- 1.4- Prise de contact avec les experts (Coord)

Etape n°2 : Détermination de la méthode fine d'estimation du coût

- 2.1- Détermination de l'ensemble des éléments constitutifs du coût des VC (Coord+NIPH)
- 2.2- Choix des critères quantifiables et détermination des hypothèses et des paramètres de coût (Coord+NIPH)
- 2.3- Choix du périmètre d'estimation assurant une cohérence à l'ensemble du champ d'investigation (Coord)
- 2.4- Réunion des experts (Tous)

Etape n°3 : Le calcul du coût appliqué dans les 4 Etats membres

- 3.1- Recensement des informations disponibles dans les 4 Etats membres : DK, ES, FR, HU (Chaque partenaire)
- 3.2- Mise en œuvre de la procédure d'estimation (Tous)
- 3.3- Synthèse des résultats par EM (Tous)

Etape n°4 : Estimation du coût global en Europe (EU25)

- 4.1- Détermination d'une stratégie globale d'estimation du coût (Coord+NIPH)
- 4.2- Consultation des experts (Coord)
- 4.3- Mise en œuvre de la stratégie globale d'estimation (Coord+NIPH)
- 4.4- Synthèse des résultats acquis et estimation d'un ordre de grandeur pour l'EU25 (Tous)

Etape n°5 : Diffusion des résultats du projet

- 5.1- Echanges avec les experts et les membres de la Commission (Coord)
- 5.2- Rédaction du rapport final (Tous)
- 5.3- Diffusion des résultats du projet (Coord+NIPH)

- Il ne s'agissait pas de construire un nouveau recueil de données, mais d'utiliser les informations disponibles (données macro-économiques, bases de données de mortalité et de morbidité, enquêtes spécifiques, etc.).

- Notre méthode a consisté à identifier les différentes atteintes qu'entraînent les VC, à collecter les données permettant de quantifier ces atteintes, puis à les exprimer en termes monétaires.

- Les répercussions économiques des VC ont été analysées en segmentant l'incidence globale des violences au sein du couple en différents domaines identifiés. A l'intérieur de chaque domaine, les différentes dépenses affectables ont été valorisées de façon monétaire. L'année de référence des coûts est 2006 (à partir des données disponibles les plus récentes).

- La démarche d'évaluation des violences conjugales a été menée à partir de l'incidence représentant le nombre de nouveaux cas survenus dans un laps de temps défini (un an). Cette approche par l'incidence cumule les coûts directs et indirects depuis le début des événements et s'apparente à une analyse longitudinale.

2.1.2. Chronologie constatée du projet :

- Début officiel du projet : **avril 2007**. Les numéros en Cxx renvoient au référencement des documents dans la « liste des principaux documents produits dans le projet - C50 » (voir Annexe n°2).

Travaux en continu :

- Diffusion des documents de projet à l'équipe
- Contact avec l'équipe de projet
- Remise à jour en continu des documents évolutifs : liste des documents de projet (C50), notes de réflexions « en vrac » sur le projet (C34), chronologie constatée (C43), calendrier prévu (C64), liste des études de coût consultées (C19), recommandations essentielles (C61), puis les résultats préliminaires (C100), etc.
- Gestion administrative et financière du projet
- La tenue des réunions internes de projet (toutes les 5 à 6 semaines) avec ordre du jour et compte rendu

Avril 2007 :

- Rédaction des documents préparatoires : le contexte, le calendrier du projet, les membres de l'équipe et le projet d'organisation (C11). Description du projet (C01)
- Mise en place de l'équipe, prises de contact - réunion interne de projet n°1
- Envoi d'un mail à tous les partenaires du projet comprenant : une lettre d'ouverture du projet et le projet d'organisation avec demande de réaction (13/04/2007)
- Rédaction de « Résumé du projet » (C02)
- Début des travaux des partenaires du projet (DK, ES, HU)

Mai 2007 :

- Rédaction de « L'équation de projet et la dynamique de l'étude » (C12)
- Rédaction de « Proposition de chronologie » (C17)
- Les premiers éléments du rapport final : plan du rapport (C16), le contexte - investir le champ de l'économique (C03)
- Analyse des études existantes (liste en C19)
- Tableau 1 : Nature des coûts en fonction des agents économiques (C14)
- Tableau 2 : Définitions, sources de données et méthodes de calcul du CS en Fr (C15)
- Tableau simplifié du calcul du CS dans les 4 EM partenaires (C15-1)
- Tableau des définitions, sources de données et méthode de calcul (C15-2)
- Liste des coûts pour les 4 EM (C18)
- Développement de concepts spécifiques : entonnoir des coûts, la statique et la dynamique, etc. (C31) - en continu

Juin 2007 :

- Tableau des études de coût du Conseil de l'Europe (C13)
- Première estimation des coûts en Fr par CM utilisant l'échelle Walby (C15-3 et C23)
- Les coûts médicaux directs en France d'après le PMSI (C15-4)
- Préparation d'une possible visite de monitoring (voir C51)
- Envoi aux partenaires par mail des documents de projet (12/06/2007) : proposition de méthodologie (C17) et documents de projet (C21 et C22)
- Début de l'analyse des études existantes

- Liste des études de coût consultées (C19) - en continu
- Eléments de vocabulaire et bribes conceptuelles (C04) - en continu

Juillet 2007 :

- Réunion interne Psytel n°2 pour faire le point sur le projet n°2 (04/07/2007) et CR (C33)
- Envoi du CR de la réunion du 04/07 à tous les partenaires (12/07) (C33)
- Liste des documents produits (tableau Excel) avec référence (C50) (avec mise à jour) - en continu
- Chronologie des travaux réalisés (C43) - le présent document - en continu
- Rédaction des premiers éléments de conclusions (C32)
- Préparation de la fiche sur l'étude Cresge (C41)
- Notes « *en vrac* » sur le projet (C34)

Août 2007 :

- Suite de la collecte des études (Finlande, Suède, Canada, etc.) et mise à jour du fichier des études
- Approche macro-économique du coût social des VC au niveau de EU25 fondée sur 5 études (UK, SE, FR, FI et Canada). Tableaux CM (C52)
- Création d'une première base ACCESS comprenant les différents modèles
- Contact avec les partenaires du projet pour la réunion de Paris et le point du projet
- Note méthodologique de CM sur l'étude Walby (C53)
- Note méthodologique de SK sur l'étude Walby (C54)
- Remise à jour du fichier Excel sur le coût social dans les 4 EM partenaires (C55)

Septembre 2007 :

- Réunion interne de projet n°3 (12/09/2007) et CR de la réunion diffusé à l'ensemble des partenaires (C57)
- Affinement des travaux macro EU avec une pondération avec le salaire moyen par EM sur l'étude Walby (UK) (C56)
- Détermination de la date de la réunion de Paris : les 22 et 23 novembre 2007
- Contact par mail sur l'étude Cresge (mail du 18/09/2007)
- Contact avec l'ATIH pour avoir les données du PMSI (FR) (dont mail du 21/09/2007)
- Note méthodologique sur l'approche macro EU25 (C58)
- Travaux sur l'approche fine FR
- Préparation de la réunion de Paris : Agenda et autres documents
- Travaux sur l'approche du coût humain (SK)
- Tableaux de l'approche « macro » pour les 5 études (C60)

Octobre 2007 :

- Poursuite des contacts assez « complexes » avec l'ATIH (CM)
- Documents et contacts avec le système de recueil de données aux urgences ORU-MiP (BT et CM) pour l'approche fine en FR
- Réunion interne de projet n°4 (17/10/07) et CR (C59)
- Première version du document « 5 recommandations essentielles » (C61) - en continu
- Travaux sur l'approche fine FR
- Premiers travaux sur la conception de l'application informatique : une base ACCESS regroupant les différentes variantes des scénarios « macro », des approches fines pour les 4 EM avec possibilité de mise à jour
- Contacts avec l'Instituto Andaluz de la mujer de Séville

Novembre 2007 :

- Rédaction du document « Contributions attendues des partenaires » (C62)
- Préparation de la réunion de projet à Paris les 22 et 23 novembre
- Mise à jour du chapitre « Introduction et mise en perspective » (C03)

- Mise à jour de la liste des documents du projet et de leur référencement (C50)
- Envoi de nombreux documents préparatoires à la réunion aux partenaires du projet : la dynamique de l'étude (C65), la formule de calcul du CS (C66), les ordres de grandeur (C63), contributions attendues des partenaires (C62), calendrier de projet (C64)
- Poursuite des contacts avec l'ORU-MiP (BT et CM)
- Travaux sur l'approche fine en France
- **Réunion de projet à Paris : les 22 et 23 novembre 2007**
- CR de la réunion de Paris (C67)
- Envoi à tous les partenaires de l'ensemble des documents de la réunion (CR et présentations des équipes) : Cuadros datos (ES) (C70), Diapositivas (C71), Danish presentation (DK) (C72), présentation CM (F) (C73_CM),

Décembre 2007 :

- Travaux sur l'approche fine en France (CM et MN)
- Poursuite des contacts avec l'ORU-MiP (BT)
- Participation à la réunion du projet ANAMORT
- Développement du site www.psytel.eu pour le partage des documents de projet
- Document « Pour une approche probabiliste de la notion de coût social des VC » (C74)

Janvier 2008 :

- Travaux sur l'approche fine en France (suite)
- Mise en service du site www.psytel.eu
- Prise en compte des premiers résultats de l'enquête EVS en France (Evénements de Vie et Santé)
- Rédaction de la note « Un monde en mesure incertaine » (C75)
- Déplacement à Lille pour la réunion Cresge (25/01)
- Etablissement d'un contrat avec le NIPH pour l'analyse fine au DK
- Réunion interne de projet n°5 (30/01) et CR (C77)
- Projet de contrat spécifique avec NIPH

Février 2008 :

- Relance des travaux ORU-MiP
- Travaux de développement de la base ACCESS
- Réexamen de la question de la mortalité (fémicides) attribuable aux VC (C76)
- Début de l'analyse de la question des suicides liés aux VC
- Travaux sur l'approche fine en France
- Examen du rapport OND

Mars 2008 :

- Réunion de projet n°6 (13/03) et CR (C79)
- Remise à jour des 5 recommandations essentielles (C61)
- Remise à jour des éléments de conclusions (C32)
- Travaux sur l'approche fine en France
- Prise de contact et mise au courant du projet avec une économiste de la santé : Mme Vikers-Viens
- Relance des contacts avec les partenaires

Avril 2008 :

- Poursuite des contacts ORU-MiP
- Réunion avec Mme CAVALIN (DREES) sur l'enquête EVS (17/04)
- Approfondir l'approche fine pour la France
- Réunion de projet n°7 (23/04) et CR (C80)
- Contact et mise au courant du projet avec une nouvelle économiste de la santé : Sandrine Baffert
- Poursuite du développement du logiciel *IPV_EU_Cost*

Mai 2008 :

- Signature avec la DREES d'une convention pour l'exploitation de l'enquête EVS (Evénements de Vie et Santé)
- Poursuite des contacts avec l'ORU-MiP
- Démonstration de la première version du logiciel *IPV EU_Cost* dans son approche macro-économique
- Recherche d'une grille d'équivalence : Type de traumatismes et ITT
- Relance des contacts avec les partenaires
- Premiers résultats à partir de l'enquête EVS (C81)

Juin 2008 :

- Réception de la contribution DK axée sur les coûts médicaux
- Réunion de projet n°8 (03/06) et CR (C82)
- Réception de la contribution de l'équipe ES axée surtout sur les coûts économiques
- Valorisation du coût de la vie humaine
- Note sur l'estimation du coût de la vie humaine (C83)
- Note sur les coûts Justice et Police en France selon l'étude Cresge
- Contact avec l'AFP pour la collecte des dépêches sur les féminicides par VC
- Résultats ORU-MiP

Juillet 2008 :

- Réunion interne de projet n°9 (09/07) et CR (C84)
- Estimation pour la France du coût du passage dans les services d'urgence attribuables aux VC à partir des données ORU-MiP
- Collecte des études et des données sur le coût moyen d'un passage aux urgences en France
- Collecte des études et des données sur la fréquence des passages aux urgences attribuables aux VC
- Etude de la question du suicide en lien avec les VC
- Revue des données EUROSTAT sur les suicides
- Recherche sur les budgets détaillés en France des ministères Justice, Police, Santé et Affaires sociales

Août 2008 :

- Analyse des dépêches de l'AFP
- Collecte des études et des données sur le coût moyen d'un passage aux urgences en France
- Collecte des études et des données sur la fréquence des passages aux urgences attribuables aux VC
- Recherche sur les budgets détaillés en France des ministères Justice, Police, Santé et Affaires sociales
- Travaux statistiques sur l'enquête EVS
- Notes internes « en vrac » sur le projet (C34)
- Contribution danoise « The socio-economic burden of gender-based violence » (C87)
- Contribution espagnole « Le coût de la violence de genre en Espagne » (C88)

Septembre 2008 :

- Réflexions sur l'approche par le parcours de vie
- Travaux sur l'enquête EVS : définitions des surpopulations
- Réunion à la DREES sur l'enquête EVS (18/09)
- Réunion interne de projet n°10 (24/09) et CR (C85)
- Note préparatoire sur les recommandations du projet (C92) - en continu
- Présentation de l'approche « micro » par la trajectoire de vie (C91)

Octobre 2008 :

- Rédaction de la note et des conclusions sur l'enquête EVS (C86)

- Retour sur le périmètre du projet (C93)
- Début d'organisation de la réunion générale de projet n°2 à Paris
- Tableau Cresge à réactualiser
- Reprise des données Enveff et OND pour l'extrapolation nationale France
- Réexamen du plan du rapport final (C16)
- Liste des travaux à faire pour la fin du projet (C89) - en continu
- Notes sur les difficultés rencontrées dans le projet (C90) - en continu
- Proposition de plan détaillé de SB (C97)
- Note sur le coût de la vie humaine v2 (C98)
- Agenda prévisionnel de la réunion de Paris v1.1 (94)

Novembre 2008 :

- Les chemins de l'action en matière de VC - schéma (C95)
- Réunion interne de projet n°11 (04/11) et CR (C99)
- Calendrier de fin de projet (C96)
- Rédaction du document « Conclusions très provisoires » (C100) - en continu
- Contribution hongroise et commentaires Psytel (C101)
- Plan de dissémination (C102) - en continu
- Rendez-vous avec le conseiller technique au Cabinet de Rama Yade - **Secrétaire d'Etat au ministère des Affaires étrangères M. Bolvin (19/11) (C111)**
- Rédaction des notes relatives au Fichier Excel d'estimation du CS des VC en France (C103)
- Tableau Excel associé aux notes relatives au fichier d'estimation du CS en France (C104)
- Tableau Excel comparatif de l'estimation Cresge et de l'estimation Psytel (c105)
- Entretien « trajectoire de vie » avec les expertes du Relais77 (C107)

Décembre 2008 :

- Contribution espagnole avec leurs modifications (C108)
- Entretien « trajectoire de vie » avec l'experte du centre L'escale92 » (C109)
- Envoi des documents préparatoires à la réunion de Paris à l'ensemble des partenaires (03/12)
- Retour sur les ordres de grandeur (C110)
- Résumé du projet - Présentation (C112)
- Tableau des estimations des coûts directs et indirects en France (C113)
- Réunion interne de projet n°12 (09/12) (C114)
- Développement du logiciel ACCESS sur l'approche fine en France
- Premiers éléments de l'analyse de sensibilité (C115)
- Travaux faits sur EVS - Note de travail n°2 après les remarques de Mme Cavalin de la DREES (C116)

Janvier 2009 :

- Préparation de la réunion de Paris (suite) avec un point financier
- **Lettre et mail à Jacques Barrot, Vice-président JLS de la Commission (06 et 07/01/2009)**
- Envoi des derniers documents préparatoires aux partenaires (mail 07/01/2009)
- Réunion avec Mme Dominique Simon-Peirano, **conseillère au cabinet de la secrétaire d'Etat à la solidarité (C117)**
- Document sur les travaux en cours DK (C118) : The cost of violence
- Retour sur les « Caractéristiques de notre méthodologie » (C119)
- Mail à la députée européenne Véronique de Keyser
- Document de présentation de la méthodologie française (C120) en vue de la réunion de projet
- **Réunion de projet à Paris : les 12 et 13/01/2009 (réunion n°13)**
- Présentation DK faite à la réunion de Paris (C121)
- Compte rendu de la réunion de Paris (C122) envoyé à tous
- Contribution de notre partenaire hongrois (C123 + C124)
- Présentation de SB sur le coût de la vie humaine (C125)

- Préparation de notre voyage à Bruxelles (MN+MA). Mise à jour des documents
- Visite à Bruxelles pour rencontrer **Ingrid Bellander** (Daphné - DG JLS) et la **députée Véronique de Keyser** (29/01/2009) : Présentation des résultats préliminaires. Conférence de presse envisagée

Février 2009 :

- Réunion interne de projet n°14 (02/02) et CR (C126)
- **Réponse de Jacques Barrot (09/02)**
- Présentation des résultats du projet (C127) en vue de la réunion du 26/02 au SDFE
- Note sur la comparaison des estimations Cresge et Psytel (C128)
- Réunion de présentation du projet au **Service Droit des Femmes et Egalité (SDFE)** avec le MERS et M. Marissal (26/02)
- Note sur l'économie comme éthique (C129)
- **Lettre à M. Vladimir Spidla Commissaire pour l'Egalité des chances** (18/02)
- Comparaison des coûts médicaux entre DK et FR (C130)
- Comparaison des coûts entre ES et FR (C131)
- Développement informatique

Mars 2009 :

- Réunion interne de projet n°15 (06/03) et CR (C135)
- Préparation de la conférence de presse et des documents de présentation (C132 + C133)
- Abstract de notre projet en FR, EN et ES (C134)
- **Conférence de presse au Parlement européen sur les résultats du projet (10/03)**
- Réunion avec Mme Christine Lemeux conseillère à la **Direction Générale de la Santé** (13/04) (C136)
- Point sur l'estimation du taux de divorces imputables aux VC (C137)
- Réunion au ministère de l'Intérieur (26/03) avec le Préfet, Secrétariat Général du Comité Interministériel de Prévention de la Délinquance (SGCIPD)
- Reprise du document sur l'éthique. Qu'est-ce qu'un chiffre ? (C129)
- Le point financier. Paiement des dernières factures
- Fin officiel du projet

Avril 2009-Juin 2009 :

- Le point sur l'ensemble des documents de projet produits
- Continuation de la rédaction du rapport scientifique (RS)
- Continuation de la diffusion des résultats du projet ; réunion avec :
 - **Mme Elvire Aronica** du Cabinet du Ministre de la Santé (21/04),
 - **Mme Florence Roche-Pinteaux** du SDFE (24/04) (livraison du logiciel),
 - **Mme Ernestine Ronai**, Chargée de mission à l'Observatoire départemental des violences envers les femmes (93)
- Réunion interne de projet n°16 (21/04) : un point sur la rédaction des documents finals
- Rédaction du rapport administratif (RA)
- Rédaction du document de synthèse (Fr/En)
- Fin de la rédaction du manuel d'utilisation du logiciel
- Finalisation du CD-Rom *IPV EU_Cost*
- Finalisation des documents financiers
- Préparation de l'envoi des documents à la Commission
- Envoi de tous les documents à la Commission

2.2. Le périmètre du projet

- **Les violences conjugales (VC)** sont définies au sens de « perpétrées par un partenaire intime » et sont un processus évolutif au cours duquel un partenaire exerce, dans le cadre d'une relation

privé, une domination qui s'exprime par des agressions physiques, psychiques ou sexuelles (Kornblit en 1994, Campbell en 1997). Les préjugés de cette violence envers les femmes sont profonds et durables. Si les atteintes directes à la santé physique et psychique des victimes sont les signes les plus évidents, les violences conjugales ont des conséquences importantes sur l'aptitude au travail des victimes et sur leur productivité. Les séquelles à long terme, tant psychologiques que physiques sur les victimes et leurs enfants, les décès prématurés doivent être pris en compte dans les réflexions globales. Enfin, la perte de qualité de vie, le sentiment permanent de peur et d'angoisse, les souffrances des proches qui réduisent le bien-être social constituent des coûts humains importants, mais difficilement chiffrables.

- Les postes de dépense se répartissent traditionnellement en différentes catégories sur lesquelles nous reviendrons :

- **les coûts directs médicaux** qui correspondent aux atteintes directes à la santé physique et mentale des victimes qu'il faut traiter : les passages aux urgences, les hospitalisations, les soins en médecine générale et psychiatrie, la consommation médicamenteuse ;

- **les coûts directs non médicaux** qui correspondent aux biens et services non médicaux directement liés aux violences conjugales : justice civile, justice pénale, administration pénitentiaire, protection judiciaire de la jeunesse, activités de police et gendarmerie ;

- **les coûts des conséquences sociales directes** en lien avec les dommages collatéraux : hébergement d'urgence, logement, allocations diverses, paiement des arrêts de travail ;

- **les coûts des conséquences indirectes** (coûts économiques + coûts humains) qui correspondent aux pertes de productivité induites par la morbidité et la mortalité prématurée du fait des violences et de la criminalité engendrée : pertes de production dues aux décès, aux arrêts de travail, à l'absentéisme et aux incarcérations, et enfin, à des coûts humains en partie monétisables : les coûts des viols et des blessures graves.

- **Notre périmètre de projet** s'est assez rapidement établi au cours de sa première phase, après l'examen des études existantes dans le domaine :

- **les violences conjugales** : les violences entre conjoints, compagnons et ex-conjoints ou ex-compagnons (c'est-à-dire entre partenaires intimes actuels ou passés). Nous avons pris en compte l'ensemble des VC concernant les femmes de 18 à 75 ans ayant subi des violences physiques, sexuelles et psychologiques, en excluant les violences verbales (insultes et menaces) ;

- **la période considérée** : nous cherchions un coût annuel en utilisant les données des études et enquêtes existantes les plus récentes disponibles (année de référence 2006 et années les plus proches quand les données 2006 ne sont pas disponibles) ;

- **la zone géographique** : les 25 Etats membres (EM) EU25 avec une focalisation sur les quatre Etats partenaires du projet : DK, ES, FR, HU. Les entrées de la Bulgarie et de la Roumanie dans l'Union étaient trop récentes (2007) pour être prise en compte. Nous sommes restés à une estimation EU25.

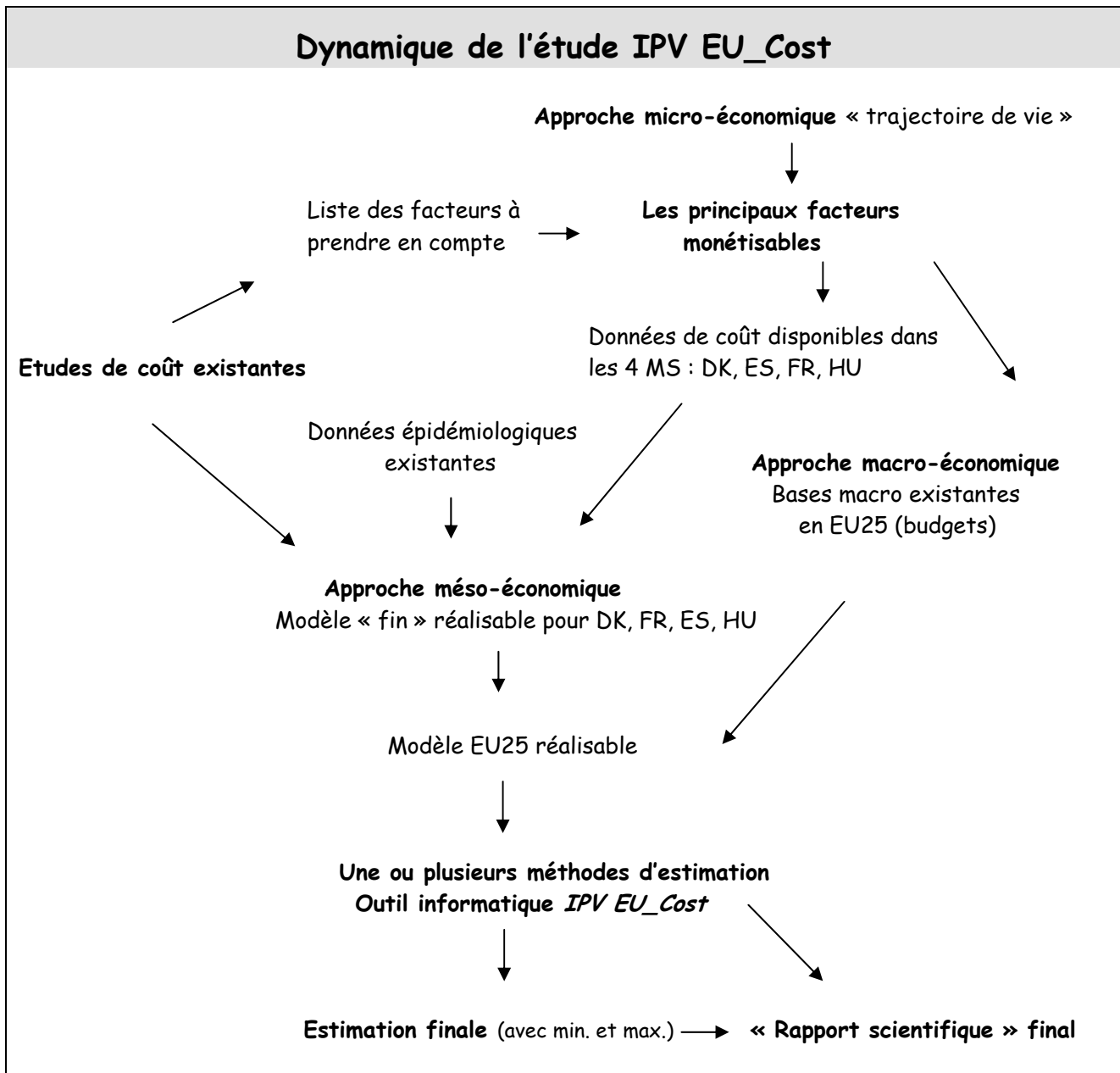
- **les types de coût pris en compte** : l'équation de coût que nous avons retenue est donc la suivante :

Coût des VC = coûts directs médicaux + coûts directs non médicaux + coûts des conséquences sociales directes + coûts des conséquences indirectes (pertes de production + certains coûts humains)

2.3. Le chaînage des travaux et nos 3 approches

- Dans le schéma suivant, nous décrivons l'enchaînement des principales étapes de notre étude : partant de l'analyse des études de coût existantes, on a répertorié la liste des facteurs à prendre en compte.

Selon la disponibilité et la qualité des données des études épidémiologiques disponibles, des méthodes de mesure directe et/ou des méthodes d'imputation de coût (et notamment de repérage de surconsommation en lien avec les violences conjugales) ont été appliquées.



- Ces méthodes ont été croisées avec trois niveaux d'approches économiques :

- l'approche **micro-économique** reposant sur l'analyse des trajectoires de vie des victimes. A partir d'interviews d'expertes de terrain (directrices de structures d'accueil et d'hébergement, de centres d'écoute téléphonique, d'observatoire départemental de lutte contre les VC, de policiers), les parcours de vie réels et individualisés des victimes ont pu être analysés en essayant de voir si toutes les répercussions étaient prises en compte dans notre approche et en tentant de repérer ce qui était monétisable et ce qui ne l'était pas ;

- l'approche **méso-économique** reposant sur une estimation fine des coûts nationaux affectant les structures médicales, sociales, juridiques et administratives, estimation initialement prévue au niveau des quatre pays partenaires de l'étude (DK, ES, FR et HU) ;

- l'approche **macro-économique** utilisant les bases de données existantes et les budgets globaux au niveau européen. En utilisant les indicateurs économiques communs aux 25 pays de l'Union européenne (EU25), en construisant des clés de répartition, et en les combinant avec les informations

issues des approches précédentes, une estimation des répercussions des violences conjugales en Europe EU25 a pu être réalisée.

2.4. Les postes de coût retenus dans le calcul

- Pour mener à bien notre approche méso-économique, nous avons besoin d'établir une liste claire et relativement détaillée des postes à retenir à l'intérieur des quatre grands agrégats déjà dégagés. Cette liste est la suivante :

1. Coûts directs médicaux
1.1. Passages aux Urgences
1.2. Hospitalisation
1.3. Soins médecine générale et psychiatrie
1.4. Consommation médicamenteuse
2. Coûts directs non médicaux
2.1. Activités de la justice
2.1.1. Justice civile
2.1.2. Justice pénale
2.1.3. Administration pénitentiaire
2.2. Activités Police, Gendarmerie
2.2.1. Activités de la Police
2.2.2. Activités de la Gendarmerie
3. Coûts des conséquences sociales directes
3.1. Hébergement d'urgence et d'insertion
3.2. Logement social
3.3. Allocations diverses
3.4. Paiement des arrêts de travail
4. Coûts des conséquences indirectes
4.1. Pertes de production
4.1.1. Pertes de production dues aux décès
4.1.2. Pertes de production dues aux incapacités et arrêts de travail / absentéisme
4.1.3. Pertes de production dues aux incarcérations
4.2. Coûts humains
4.2.1. Viols
4.2.2. Préjudices / Blessures graves
TOTAL général du coût des violences conjugales

- Cette liste devait servir de base à notre méthodologie commune pour l'estimation fine (méso-économique) dans chacun des quatre pays partenaires.

2.5. Nos réflexions méthodologiques

2.4.1. Quelques caractéristiques de notre approche méthodologique :

- Ce projet n'est pas une thèse d'économie. On cherche avant tout à fabriquer un énoncé vraisemblable, relativement argumenté et facilement diffusable, du type : « *le coût annuel des VC en Europe est de l'ordre de xx milliards d'€* » (le chiffre étant déterminé en fin de projet !).

- **On ne cherchera donc pas un chiffre exact, on cherchera à déterminer un niveau de coût.** Il nous paraît plus important de nous focaliser sur la recherche de ce niveau de coût (l'ordre de grandeur) plutôt que sur celle d'un chiffre précis, inatteignable par essence.
- Le coût économique des VC ne sera donc pas un point matériel classique à localisation précise sur une échelle de coût, mais il appartiendra à une région ou plutôt « un niveau de coût ». L'imprécision relative, induite par cette discontinuité, n'est pas due (pas seulement) à une méthode d'évaluation approximative, mais bien à la nature même des types de coût (par lignes de niveau).
- **Construction d'une méthode réutilisable** pour un suivi longitudinal, fiable et simple, utilisant les données existantes réactualisables facilement.
- Développement d'un logiciel pour la réactualisation et l'enrichissement de notre projet par d'autres études.
- Deux concepts philosophiques à l'œuvre : **l'empirisme** (on part de l'expérience des autres études et des données de sources existantes) et **le pragmatisme** (on veut faire un travail pour l'action : fabriquer un énoncé diffusible, c'est-à-dire simple, juste et impactant ; fournir des pistes pour de possibles réorientations de flux budgétaires).
- On soulignera aussi le conflit entre deux sphères : d'une part celle de **la rationalité** supposée du comportement de l'agent économique supportant les coûts et d'autre part celle de **l'irrationalité** économique du comportement violent. Du moins, il y a deux logiques hétérogènes : on ne parle pas de la même chose ni aux mêmes agents !
- Ce n'est pas avec un argument économique que l'on va convaincre les auteurs de cesser leurs violences. Par contre, on peut mieux convaincre des décideurs politiques de renforcer les budgets de leur prévention en rapprochant l'ordre de grandeur du coût des VC (en dizaine de Mds€) des budgets de prévention (en Ms€) pour mettre en valeur « *l'utilité marginale* » de leur renforcement.
- **Enfin, la vigilance éthique** : pour nous, l'argument éthique vient avant l'argument économique : → *l'homo ethicus prévaut sur l'homo economicus.*

2.4.2. Quelques outils et concepts développés au cours du déroulement de nos projets Daphné:

Notre expérience dans la conduite de projets Daphné nous a amené à développer et mettre en oeuvre des outils simples mais efficaces de gestion de projet. Nous donnons 10 exemples de concepts :

Concept 1. Développer une culture de l'écrit à l'intérieur du projet.

Concept 2. Tenir des réunions de projet régulières (toutes les 6 semaines) avec des comptes rendus + envoi à tous les partenaires, y compris aux équipes européennes partenaires.

Concept 3. Tenir une liste référencée de tous les documents de projet (voir Annexe n°2).

Concept 4. Avoir une chronologie détaillée et évolutive du projet : travaux faits (voir le point 2.1.2).

Concept 5. Avoir une liste évolutive des travaux à faire (le futur).

Concept 6. Bien distinguer « rapport scientifique » et « rapport administratif ». Ne pas hésiter à écrire le rapport scientifique tout au long du projet.

Concept 7. Diffuser avant la fin du projet des conclusions préliminaires. Inutile d'attendre la rédaction complète du rapport scientifique pour diffuser des conclusions préliminaires synthétiques.

Concept 8. Faire un suivi financier évolutif du projet (document Excel).

Concept 9. Mettre en place un recueil des idées « en vrac » à disposition des membres de l'équipe.

Concept 10. Mettre en oeuvre le concept de « diffusion politique », avant la fin du projet et surtout en continu après sa fin administrative. Ainsi, nous présentons toujours les résultats de notre projet Daphné précédent « Méta-analyse : une base de recommandations » lors de nos réunions de contact. Un projet doit continuer à « diffuser » même après sa fin...

2.4.3. Quelques leçons tirées de l'expérience du déroulement de ce projet :

- L'expérience tirée du déroulement de l'approche « méso-économique » nous conduit à penser qu'il est difficile d'appliquer une méthodologie nationale commune pour l'établissement des coûts des VC par EM. Les situations nationales sont trop différentes en termes de développement des appareils statistiques et plus profondément encore en termes de culture et d'attitude face à l'accès à des informations relativement « sensibles ». Ainsi, pouvoir chaîner les informations issues de sphères différentes (par

exemple celles de la justice, des affaires sociales et du système de soins) en utilisant un numéro d'identification unique pour un même individu est encore très difficile en France. Une structure comme la CNIL (Commission nationale de l'informatique et des libertés), autorité de contrôle en matière de protection des données personnelles, est chargée de veiller au respect du secret des informations nominales et au recoupement de fichiers nationaux que dans des conditions très ponctuelles et fortement encadrées. Cette difficulté de mettre en place une méthodologie commune pour cette phase du projet ne nous est pas apparue clairement en début de projet. Elle s'est imposée à nous au cours de son déroulement.

- Un autre point de différence nous est aussi apparu plus clairement en cours de projet. Il porte sur le statut et les différentes compétences et activités majeures des quatre équipes nationales composant l'équipe du projet. Nous avons voulu avoir un éclairage technique avec des experts épidémiologistes, économistes de la santé, statisticiens-économistes, experts des systèmes d'information et informaticiens (Psytel - FR), un apport d'un grand institut de santé publique (NIPH - DK) et l'apport des deux associations de terrain (NANE - HU et CIMTM - ES), aux contacts des réalités vécues par les femmes victimes de VC. Mais, il est certain qu'il était plus difficile d'avoir un vocabulaire technique commun concernant les méthodes d'évaluation en économie de la santé avec les différentes orientations professionnelles et compétences de nos partenaires.

- Ces trois niveaux d'hétérogénéité (état de la conscience sociale de la société sur la question des VC, structure des systèmes d'information en lien avec l'état des appareils statistiques nationaux, et enfin cultures des équipes) ont fait qu'il était difficile de concevoir et de mettre en œuvre un système unique de recueil d'information et de processus d'estimation pour chaque EM.

- En fait, ce qui peut être mis en commun dans un projet comme le nôtre entre des partenaires de différents EM, ce sont : les définitions conceptuelles de base, le périmètre du projet et ses objectifs. Mais, les chemins méthodologiques de réalisation pour parvenir à ces objectifs, compte tenu des réalités nationales et des orientations des acteurs, sont éminemment différents pour chaque partenaire. C'est une des leçons tirée du déroulement du projet et qui pourrait être prise en compte dans des projets suivants.

3. Résultats et impacts du projet

3.1. Les résultats de l'approche macro-économique

- Nous avons d'abord effectué une revue des principales études de coût des violences conjugales existantes et nous avons sélectionné, comme base de notre travail, celles émanant de pays appartenant à l'UE, assez récentes (moins de 10 ans) et qui prenaient en compte l'ensemble des coûts liés aux violences conjugales suivant les grands agrégats que nous avons retenus : coûts médicaux, coût justice-police, coûts sociaux, coûts économiques et humains. En fait, les études correspondant à ces critères rigoureux sont au nombre de 6 et nous avons effectué une analyse détaillée de ces études :

Etude 1 - Finlande/1998 : The price of violence. The costs of men's violence against women in Finland - Finland 1998 - Markku Heiskanen and Minna Piispa (Statistics Finland)

Etude 2 - Suède/1999 : The cost of gender-based violence in Sweden and an economic approach to the phenomenon - Sweden 1999 - Tove Gemzell

Etude 3 - Royaume-Uni/2001 : The cost of domestic violence - England + Wales 2004 - Professor Sylvia Walby (University of Leeds)

Etude 4 - Finlande/2001 : The costs of violence in a municipality. A case study of violence against women and its costs into the city of Hämeenlinna - Finland 2001 - Markku Heiskanen and Minna Piispa

Etude 5 - France/2004 : Etude de faisabilité d'une évaluation des répercussions économiques des violences au sein du couple en France - 2004 - J.P. Marissal, C Chevalley (Cresge)

Etude 6 - Suède/2004 : Costs of violence against women - Sweden 2004 - Elis Envall, Annika Eriksson (National Board of Health and Welfare)

- A partir de l'analyse critique de ces 6 études de coût sur les VC et des données macro-économiques correspondantes dans ces pays, nous avons calculé une estimation de ces coûts pour l'ensemble des pays de l'Union - EU25 (voir dans le RS).

- Nous avons utilisé pour cela les budgets des dépenses publiques par fonction (classification COFOG99) des EM disponibles dans le recueil de données statistiques européen d'Eurostat (<http://ec.europa.eu/eurostat> - Rubrique : Economie et finances - Secteur des Administrations publiques - Statistiques annuelles des finances publiques - Dépenses des administrations publiques par fonction CFAP). Ces coûts sont divisés en quatre postes suivant les agrégats retenus :

- coûts de santé (code GF07 - Santé de COFOG99)
- coûts justice et police (Code GF03 - Ordre et sécurité publics)
- coûts sociaux (Code GF10 - Protection sociale)
- coûts économiques

- Les 6 études déjà réalisées permettent de déduire des clés de répartition des dépenses publiques par fonction liées aux violences conjugales. Pour les coûts économiques, on s'est référé classiquement au produit intérieur brut (PIB).

- La formalisation mathématique de cette approche est la suivante :

- Soit les indices :
 - MS (Member State) = les 25 Etats membres (de 1 à 25)
 - Type = Les 4 types d'agrégats de coût (Type1 = dépenses de santé, Type2 = dépenses d'ordre et sécurité publics, Type3 = dépenses de protection sociale, Type4 = dépenses économiques)
- Soit les grandeurs :

- PctEtud(C)_j = Pourcentage des dépenses de Type (j) consommé par la part attribuable aux VC dans le total des dépenses de ce type, d'après une des 6 études (ex : C, pour l'étude Cresge, France/2004).

- BudEtat_{i,j} = Montant en euros des dépenses de Type (j) de l'Etat membre (i) d'après les données Eurostat.

- La formule utilisée dans notre calcul pour une extrapolation EU25 est donc la suivante, en utilisant comme exemple l'étude France/2004 (Etude Cresge) :

$$IPV_Cost_EU(C) = \sum_{i = MS1 \text{ à } 25}^{j = Type1 \text{ à } 4} PctEtud(C)_j \times BudEtat_{i,j}$$

- On peut ainsi calculer cette extrapolation EU25 pour chacune des 6 études (année 2006) :

Pays	Année	Titre de l'étude	Estimation EU25-2006 (en Mds€)	Per capita 2006 (en €)
Finlande	1998	The price of violence, the costs of men's violence against women in Finland	13,144	28,28
Suède	1999	The cost of gender-based violence in Sweden	4,791	10,31
Royaume-Uni	2001	The cost of domestic violence	76,705	165,04
Finlande	2001	The costs of violence in a municipality. A case study of violence against women and its costs in the city of Hämeenlinna	15,118	32,53
France	2004	Etude de faisabilité d'une évaluation des répercussions économiques des violences au sein du couple en France	6,878	14,80
Suède	2004	Costs of violence against women	13,426	28,89

→ Suivant les principales études de coût existantes et complètes en Europe, le coût de violences conjugales en Europe EU25 pour 2006 varie entre 4,8 Mds€ (étude Suède/1999) et 76,7 Mds€ (étude Royaume-Uni/2001), soit dans un rapport de 1 à 15 !

3.2. Les résultats de l'approche méso-économique

- Le but de cette étape était de conduire une estimation nationale fine du coût des VC dans les quatre pays partenaires, suivant des principes communs construits au cours de projet, tenant compte des spécificités de notre approche, du périmètre du projet et de la liste des postes budgétaires retenus. Nous avons comme objectif de resserrer la fourchette d'estimation issue de l'approche macro, pour fournir un ordre de grandeur EU25 plus précis.

3.2.1. L'approche méso-économique en France :

- Nous avons mené une étude de coût très détaillée pour la France. Nous fournissons tous les éléments d'explication dans le rapport scientifique et ses Annexes. Dans le tableau suivant, nous fournissons les résultats de notre estimation pour la France :

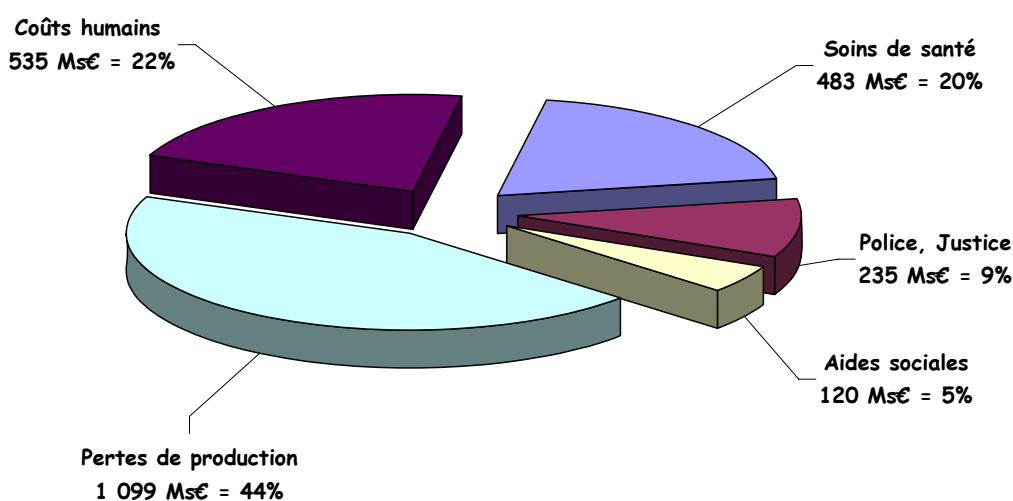
Estimation du coût des violences conjugales en France/2006

Postes de coût	Estim. Psytel	%
1. Coûts directs médicaux	en M€	
Passages aux urgences	24,444	0,99%
Hospitalisation	3,872	0,16%
Soins médecine générale et psychiatrie	142,665	5,77%
Surconsommation de médicaments	312,221	12,63%
Total coûts directs médicaux	483,203	19,55%
2. Coûts directs Justice et Police		
Justice civile	8,729	0,35%
Justice pénale	27,988	1,13%
Administration pénitentiaire	99,358	4,02%
Activités de la Police	58,653	2,37%
Activités de la Gendarmerie	39,798	1,61%
Total coûts directs non médicaux	234,527	9,49%
3. Coûts des conséquences sociales directes		
Hébergement d'urgence et d'insertion	28,348	1,15%
Logement : APL, ALS, ALF	12,815	0,52%
Allocation API (parents isolés)	5,703	0,23%
RMI	4,295	0,17%
Païement des arrêts de travail	69,188	2,80%
Total des conséquences sociales directes	120,349	4,87%
4. Coûts des conséquences indirectes		
4.1. Coûts des pertes de production		
Pertes de production dues aux décès	221,584	8,96%
Pertes de production dues à l'absentéisme	778,513	31,50%
Pertes de production dues aux incarcérations	98,838	4,00%
Total des pertes de production	1 098,936	44,46%
4.2. Coûts humains		
Viols	328,571	13,29%
Préjudices / blessures graves	206,127	8,34%
Total des coût humains	534,698	21,63%
TOTAL général	2 471,713	100,00%

Le coût global des violences conjugales en France est estimé à **2,5 milliards d'euros (Mds€)** en 2006. Ce coût est composé des différents postes de dépenses suivants :

- coûts directs médicaux, correspondant aux soins de santé : **483 millions d'euros (Ms€)** ;
- coûts directs non médicaux, correspondant aux recours aux services de police et à la justice : **235 Ms€** ;
- coûts des conséquences sociales et notamment des recours aux aides sociales : **120 Ms€** ;
- coûts des pertes de production dues aux décès, aux incarcérations et à l'absentéisme : **1 099 Ms€**, représentant plus de 44 % du coût global ;
- coûts humains des viols et des préjudices graves : **535 Ms€**.

Graphique du coût des VC en France/2006 par type de coût



Le calcul du coût minimum et du coût maximum :

- A partir du même schéma de calcul (les mêmes postes et les mêmes méthodologies de calcul par poste), nous avons pu construire pour certains d'entre eux une hypothèse basse et une hypothèse haute, résultant d'études différentes ou du consensus d'experts donnant une fourchette de valeurs. On peut trouver le détail de ces hypothèses décrites dans le logiciel *IPV EU_Cost* et son manuel d'utilisation (Annexes n°2 et n°3 du RS).

- Ainsi, pour le poste « Coût du passage aux urgences », on a pris des pourcentages minimal (1 %), moyen (2 %) et maximal (3 %) pour les passages aux urgences directement liés à des violences conjugales (cause incidente). Ces pourcentages sont paramétrables dans le logiciel.

- Donnons un autre exemple, pour le poste « Coût de la justice civile » : le pourcentage de divorces pour cause de VC a été estimé par le consensus d'expert en valeur minima à 10 %, en valeur moyenne à 15 % et en valeur maximale à 20 %. On retrouvera ces valeurs pour le calcul de notre estimation dans notre logiciel *IPV EU_Cost*.

- Le coût minimum calculé pour la France correspond au calcul utilisant l'ensemble des paramètres avec valeur minimale, tandis que le coût maximum correspond au calcul utilisant l'ensemble des paramètres avec valeur maximale.

- Résultats trouvés : les états fournis par le logiciel *IPV EU_Cost* sous les hypothèses évoquées donnent les résultats suivants :

- Valeur minimale du coût des VC en France : **2,167 Mds€**
- Valeur maximale du coût des VC en France : **2,825 Mds€**

Coût minimal et coût maximal des VC France/2006 :



3.2.2. L'approche méso-économique au Danemark :

- Elle est décrite dans deux documents fournis par nos partenaires. Nous les publions *in extenso* dans les Annexes du rapport scientifique :

- The socio-economic burden of gender-based violence, *Lourdes Cantarero Arévalo, Karin Helweg-Larsen* (Annexe n°6 du RS).

- An ongoing cost benefit analysis of the direct and indirect cost of exposure to violence against women in and outside the home based on Danish register and survey data - *Karin Helweg-Larsen* (Annexe n°7 du RS).

- Le premier document fournit une estimation des coûts médicaux liés aux violences de genre (GPV - gender based violence) au Danemark. Elles englobent les violences conjugales, mais il est possible de calculer la part des seules VC.

- La méthodologie utilisée est assez comparable à celle utilisée pour l'estimation en France, mais des différences importantes demeurent, le détail des postes ne se recouvrant pas totalement. Les coûts médicaux sont évalués pour les postes suivants :

- coût des urgences (coût moyen 960 Kr, soit 137€) : 3,6 MsKr (soit 0,471 M€)
- coût d'hospitalisation (coût moyen 11 000 Kr, soit 1571€) : 3,4 MsKr (soit 0,445 M€)
- coût de médecine générale (coût moyen 154 Kr, soit 22€) : 26,9 MsKr (soit 3,521 M€)
- coût des spécialistes (coût moyen 483 Kr, soit 69€) : 10,5 MsKr (soit 1,374 M€)
- coût des autres soins (soins dentaires et aides psychologiques) : 5,5 MsKr (soit 0,720 M€)

- Le rapport danois signale aussi qu'une estimation macro-économique à partir de la littérature conduit à un coût total des violences de genre au Danemark de l'ordre de 200Ms€ (nous obtenons 294Ms€ par notre procédure d'estimation EU25 retenue pour le Danemark - voir chapitre 7 et l'Annexe n°16 du RS).

- L'Institut national de la santé publique (NIPH) mène actuellement ce projet de recherche qui a pour objectif de fournir une estimation globale des conséquences sanitaires et socio-économiques de la violence contre les femmes.

3.2.3. L'approche méso-économique en Espagne :

- La Comisión para la Investigación de Malos Tratos a Mujeres (CIMTM) est une organisation non gouvernementale créée depuis plus de 25 ans, composée de professionnelles, qui travaillent dans la prévention et la dénonciation de la violence envers les femmes et dans l'assistance aux victimes et à leurs enfants. Elle a présenté dans le cadre de ce projet un « Rapport sur les coûts de la violence de genre en Espagne » (disponible en Annexe n°8 du RS) dont nous proposons ici les grandes lignes.

- Le travail d'estimation est assez complexe en Espagne, car il n'existe pas actuellement de données spécifiques issues des différentes institutions impliquées dans la lutte contre la violence de genre et parce que la forte régionalisation de l'Espagne rend difficile des estimations de niveau national. Les Communautés autonomes d'Andalousie et de Valence ont publié des estimations sur le coût de la violence contre les femmes dans leurs collectivités.

- Les sources de données utilisées pour leur travail sont essentiellement constituées de : la Macroencuesta sur la violence à l'égard des femmes de 2006, publiée par l'Institut national de la Femme de l'Espagne, l'examen des publications de diverses institutions spécialisées telles que la Women's Institutes, ministère de la femme et des Communautés autonomes, l'Observatoire de la

violence de genre du Conseil général du pouvoir judiciaire, le Centre pour la santé des femmes du ministère de la Santé et de la Consommation. Une fois ces données collectées, le CIMTM a procédé à l'estimation du coût en prenant comme outil de référence les 4 principales études suivantes :

- "III Macroencuesta sobre la violencia contra las mujeres" Ministerio de Trabajo y Asuntos Sociales, Secretaria de Igualdad General de Políticas de Igualdad, Instituto de la Mujer (2006) ;
- "Datos de denuncias y procedimientos penales y civiles registrados y órdenes de protección solicitadas en los Juzgados de Violencia sobre la Mujer en el año 2007" Consejo General del Poder Judicial (2007) ;
- "El coste de la justicia". Pastor Priero, Santos. (2003) ;
- Instituto Andaluz de la Mujer "Los costes sociales y económicos de la violencia contra las mujeres en Andalucía". Sevilla 2004.

- Tableau récapitulatif des coûts estimés par l'équipe espagnole :

Postes	Coûts
Coûts de justice	246 597 367 €
Pertes de production	3 079 176 822 €
Coûts sociaux (estimation partielle)	16 860 000 €

3.2.4. L'approche méso-économique en Hongrie :

- La contribution de l'équipe hongroise s'est révélée être différente de celle attendue. Ce fait s'explique essentiellement par une situation nationale spécifique, où les violences conjugales ne sont pas encore repérées en tant que telles dans aucun secteur de l'appareil statistique. Citons Anne Betlen, notre partenaire de l'équipe NANE en Hongrie : « il n'y a aucune structure qui collecte ou partage des données touchant à la catégorie *violences conjugales*. Mieux encore, il n'y a aucun établissement hospitalier, aucune institution chargée de la gestion sanitaire, juridique, politique ou criminologique qui reconnaisse ou utilise dans son travail la catégorie *violences conjugales* ».

- Le lecteur pourra consulter (en Annexe n°9 du RS) une contribution très claire de notre partenaire hongrois allant dans ce sens. C'est aussi un constat difficile pour cette équipe qui espérait, au début du projet, pouvoir y contribuer positivement et trouver des informations directement utiles à notre problématique. Elle contribue au projet d'une autre façon, en mettant en relief la carence de données nationales repérables dans ce domaine. **C'est le concept même de *violences conjugales* qui ne semble pas encore reconnu et intégré dans les statistiques courantes, mais en fait, plus profondément encore, dans la conscience sociale hongroise.**

- Anne Betlen dresse un tableau assez sombre de la situation en ce qui concerne les statistiques sanitaires, l'absence de données générées dans les informations publiées par l'Office national hongrois de la statistique ou encore l'absence de centres d'hébergement spécifiques pour les femmes victimes de violences conjugales. Les médecins généralistes contactés ne semblent pas non plus intéressés par un signalement spécifique.

- Cette description, détaillée en Annexe (Annexe n°9 du RS), permet aussi de mettre l'accent sur le grand différentiel qui existe entre, par exemple, la situation danoise, où l'ensemble des données statistiques portant sur les violences conjugales est disponible et surtout chaînable entre les différents systèmes d'information et la situation hongroise où il est impossible de repérer aucune donnée chiffrée fiable.

- Néanmoins, l'équipe hongroise a contribué très positivement au projet par ses apports d'expertise de terrain et par la menée d'entretiens dans le cadre de l'approche micro-économique.

➔ Nous constatons donc que la situation est encore très hétérogène dans l'Europe des 25 Etats membres et que, sans doute, le programme DAPHNE devrait tenir compte de manière plus accentuée de ces différences. Il pourrait le faire non seulement en privilégiant les partenariats avec des structures de ces Etats et en les appariant avec des structures comparables de pays aux systèmes d'information plus avancés, en privilégiant des projets sur le transfert de bonnes pratiques, mais encore, à un niveau

plus institutionnel, en construisant des échanges de type conférences internationales, journée nationale de sensibilisation sur ce sujet, de façon à accélérer la maturation sociale de la problématique dans ces Etats.

3.2.5. Le bilan de l'approche méso-économique :

- Le bilan de notre approche de niveau méso-économique est donc le suivant du point de vue des grands types de poste pris en compte (en sombre les postes complètement pris en compte, en plus clair ceux qui ne le sont que partiellement) :

Types de coût	Danemark	Espagne	France	Hongrie
Soins de santé				
Police, Justice		Justice		
Aides sociales				
Coûts humains				

- En termes de résultats des estimations par grands agrégats budgétaires ramenés à des estimations *per capita*, nous obtenons une estimation des coûts médicaux au Danemark plus faible qu'en France, une estimation des coûts judiciaires et des pertes de production plus fortes en Espagne. L'estimation française que nous avons menée est la seule complète et se situe sur ces postes spécifiques entre les estimations des partenaires, ce qui conforte globalement et empiriquement son caractère « raisonnablement central ».

3.3. Les résultats de l'approche micro-économique

3.3.1. La nécessité de cette approche :

- Jusqu'à présent dans le projet, nous avons surtout privilégié les approches macro-économique et méso-économique consistant à prendre en compte les grandes études nationales de coût existantes et les masses budgétaires de chaque Etat membre, ainsi que l'estimation détaillée des différents postes. Cependant, ces approches ne nous paraissaient pas entièrement satisfaisantes. Nous voulions les compléter par une approche de type micro-économique, fondée sur la notion de « trajectoire de vie » des victimes.

- Cette approche, croisée avec les précédentes, vise à :

- vérifier auprès d'expert(e)s de terrain que l'on n'a pas « oublié » des postes de coût importants dans notre approche macro-économique à la lumière des parcours de vie réels et individualisés des victimes, des proches et des auteurs ;

- essayer de mieux cerner la nature et l'étendue des coûts intangibles (c'est-à-dire immatériels comme par exemple la perte de bien-être) exclues pour le moment de notre approche macro ;

- enfin, nous rappeler et rappeler à tous, la nature irréductible de ces approches. Au niveau des « agents économiques » et plus particulièrement des victimes, il y a une inadéquation des chiffres pour appréhender la totalité des douleurs générées par les VC. Nous sommes conscients de la difficulté de penser le passage du plan micro-économique au plan macro-économique. D'un plan à l'autre, il n'y a pas de solution claire de continuité. La dénivellation de l'un à l'autre est forte, comme entre deux registres en partie hétérogènes. Il y a là une sorte « d'hétérogénéité ontologique » en ces deux plans qui marque bien la limite de la seule approche économique.

- Aussi, pour nourrir notre « approche micro », nous avons interrogé à partir d'un guide d'entretien (Annexe n°14 du RS) des écoutantes de centres d'appel téléphonique (2 en France, 1 en Hongrie), des directrices de centre d'hébergement (2 en France) et une directrice d'un observatoire départemental de lutte contre les VC (1 en France), un policier chef du Département Prévention de Crime (1 en Hongrie).

3.3.2. Les diagnostics obtenus :

- **Conséquences des VC sur l'état sanitaire des femmes victimes** : ces conséquences sanitaires sont nombreuses. La plus fréquente est le stress post-traumatique. Il y a bien entendu des traumatismes physiques dans le cas des violences physiques, mais il y a aussi nombre de maladies chroniques et de cancers qui sont liés aux VC :

- des études canadiennes et américaines font état du fait que près de 50 % des femmes hospitalisées en psychiatrie ont été victimes de VC ;

- des études nord-américaines mettent aussi l'accent sur l'accroissement des suicides ou des tentatives liés aux VC ;

- il y a aussi un nombre important de fausses couches et d'IVG (interruption volontaire de grossesse) liées aux VC, ainsi qu'une mauvaise contraception. En cas de grossesse, il y a souvent des complications, ce sont des « grossesses à risques ».

- Plus généralement, l'état sanitaire des femmes victimes de VC est assez dégradé. Cela peut être la conséquence directe des violences (coups, violences psychologiques, etc.), mais cela peut aussi être lié au fait que ces femmes n'arrivent pas à construire une bonne image d'elles-mêmes et à prendre en mains leur propre santé. Les expert(e)s signalent un lien possible, bien que non encore clairement prouvé de façon scientifique, entre cancers du sein et VC.

- **Conséquences des VC sur les relations avec les enfants** : les femmes qui se séparent d'un compagnon violent vont mal. Il y a un enchaînement de problèmes au moment de la séparation : des problèmes financiers, d'emploi, de logement, de santé, qui font que la femme peut se retrouver séparée de ses enfants par la justice, le père en ayant la garde, puisque présentant pour un juge plus de garanties de stabilité. C'est une injustice profonde qui s'ajoute aux autres injustices et qui est très mal vécue par les femmes.

- La période de séparation est une période très difficile pour elles. C'est durant cette période que les tentatives de suicide peuvent survenir. Elle donne en plus une image d'échec du couple, d'échec de la parentalité. Les femmes victimes se voient en plus déposséder de leur rôle de mère dans ces moments d'extrême fragilité personnelle.

- Pour nos interlocutrices, ce type d'épisode doit être rendu moins fréquent et moins douloureux par une modification de la loi. Le juge devrait prendre en compte systématiquement les faits de VC pour confier la garde des enfants préférentiellement à la mère et suspendre pour un temps le droit de visite du père. Le principe de « coparentalité » doit être suspendu pour un temps. Ce n'est pas le cas actuellement en France.

- **Conséquences des VC sur les enfants** : quand les enfants cherchent à s'interposer entre les parents lors des épisodes violents, ils sont souvent eux-mêmes victimes de violences (dans 30 % à 70 % des cas selon les études). Il y a très fréquemment de la violence psychique sur les enfants. Les échecs scolaires sont nombreux durant cette période de VC.

- Un continuum possible de violences dans la biographie des enfants est aussi évoqué : globalement, on pressent bien qu'il y a un risque important d'une sorte de continuum biographique de violences pour des enfants *témoins de VC non judiciairisées* dans une famille entre :

Les violences dans la
sphère privée (famille)
dont ils sont témoins



Les violences dans la
sphère publique comme acteurs
(délinquances ou pré-délinquances)

- Ce phénomène serait dû en partie à l'absence de limites clairement posées par l'exemple parental, à la perte du référentiel social, comme à l'absence de construction des médiations culturelles classiques face aux pulsions de violence, puisque les adultes référents (les parents) transgressent l'interdit de la violence pour l'un, la nécessité de sa dénonciation pour l'autre.

- Ainsi, la lutte contre les violences conjugales est aussi une lutte différée contre des formes de délinquance à l'adolescence et donc des formes de « violences sociales globales ». Bien entendu, il s'agit d'un risque observable assez fréquemment, non d'une fatalité absolue.

- Il faut aussi évoquer les actes violents posés par les femmes victimes comme réponses aux violences initiales du compagnon. Cela peut aller jusqu'au meurtre. Un grand nombre de femmes en prison sont en fait des auteurs de violences contre des conjoints violents.

- **Conséquences des VC sur les victimes et l'entourage** : bien souvent, la victime se retrouve isolée socialement. Mais, il est difficile de donner des conséquences précises, car cela dépend de nombreuses variables : situation économique de la femme, émigration ou non, parcours de vie, passé de violences ou non, gravité et durée des violences subies, etc. Pour les femmes victimes, il y a toujours des séquelles psychiques et relationnelles, mais ces séquelles sont plus ou moins fortes en fonction des paramètres personnels.

- **Conséquences des VC sur l'emploi** : on peut constater des arrêts d'études chez les étudiantes, des arrêts de travail fréquents chez les salariées qui peuvent entraîner des licenciements. Ces femmes, assez souvent dans des emplois précaires, ne voient pas leur CDD (contrat à durée déterminée) renouvelé.

- Il y a une volonté de contrôle économique des agresseurs qui peuvent aussi vouloir empêcher leur compagne de travailler. Les maternités fréquentes sont aussi un moyen de « garder sous leur coupe » la femme victime.

- Les expert(e)s soulignent le fait que, fréquemment, les femmes victimes se retrouvent, de plus, en situation de surendettement : elles ont signé le bail du logement que leur mari ne paye plus ou qu'il occupe lui seul, des prêts engagés par le couple. Elles se retrouvent ainsi « solidaires » financièrement et juridiquement du compagnon violent pour payer ses dettes. En plus, du fait qu'elles soient parties du domicile, avec toutes les difficultés déjà énoncées, elles doivent en plus payer les dettes de leur agresseur ! Il doit là aussi y avoir un aménagement possible de la loi pour que de telles situations ne se produisent pas.

Des femmes peuvent vivre des situations extrêmes où le conjoint violent n'est pas légalement condamné, où il a la garde des enfants, où il a conservé le logement, et où en plus, la femme paye les dettes du conjoint ! C'est ce genre de situation qui peut conduire les femmes à être hospitalisées ou en dépression très sévère.

→ Par ailleurs, on ne peut pas passer sous silence la riche expertise recueillie au cours de ces entretiens. Les expert(e)s consulté(e)s ont ainsi énoncé un certain nombre de mesures souhaitables qui sont revenues fréquemment. Nous les exposons dans le rapport scientifique. Elles constituent un apport très intéressant et pertinent, même si elles sortent du contexte strict de l'estimation technique du coût des VC

3.4. L'estimation EU25 et ses limites

3.4.1. L'estimation EU25 :

- Les informations des chapitres précédents, et notamment les conclusions de l'approche méso-économique, montrent que l'on ne peut en fait passer que par une approche de type macro-économique (dans le sens utilisé dans notre étude), pour arriver à une estimation transnationale complète et cohérente EU25 du coût des VC. Nous avons donc construit notre estimation de ce coût en utilisant notre logiciel *IPV EU_Cost* et ses multiples états de sortie.

- Dans un premier temps, nous prenons en compte la seule estimation complète de notre approche méso-économique, celle réalisée pour la France par l'équipe Psytel (France/2006), en introduisant les résultats de cette étude dans le logiciel, comme étant l'une des études européennes à prendre en compte. En utilisant le logiciel, nous obtenons les résultats suivants pour l'année 2006 à partir de l'estimation France/2006 :

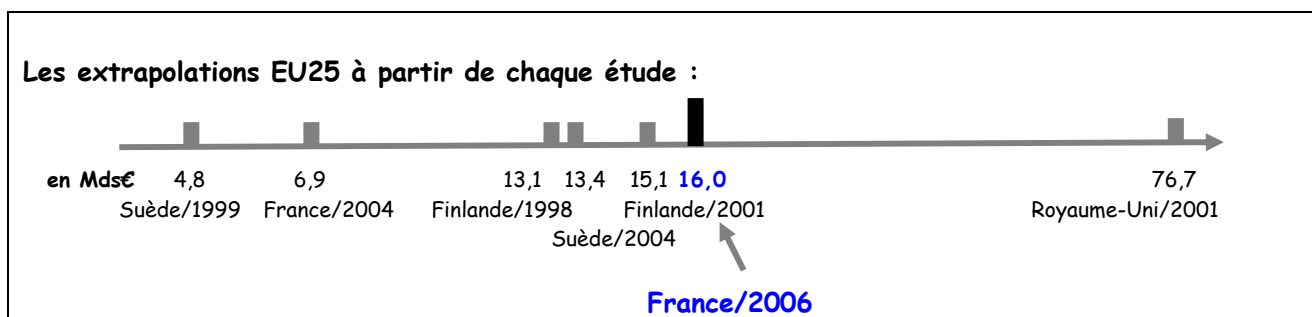
Etat de sortie du logiciel *IPV EU_Cost* :

Coûts des VC pour une étude et une année données (millions d'euros)

National french evaluation _ IPV Costs (mean) France/2006

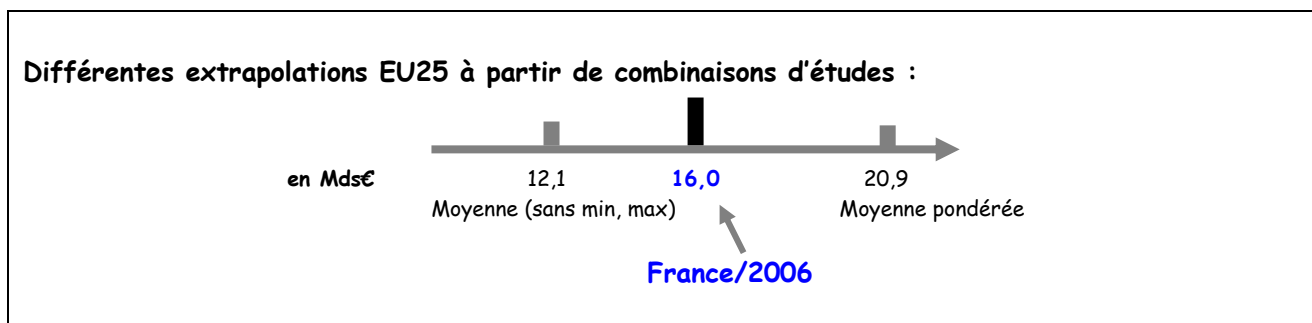
<i>Année 2006</i>	<i>Ordre et sécurité</i>	<i>Santé</i>	<i>Protection sociale</i>	<i>Coûts économiques</i>	<i>TOTAL</i>	<i>Euro/Hab</i>
Allemagne	374,68	542,88	147,60	2114,95	3180,11	38,60
Autriche	38,82	68,62	15,76	234,51	357,70	43,19
Belgique	53,58	81,47	16,30	288,10	439,45	41,66
Chypre	3,19	1,70	0,45	13,29	18,64	24,13
Danemark	22,14	57,58	14,27	200,49	294,47	54,16
Espagne	182,71	205,61	37,47	895,68	1321,47	29,95
Estonie	2,85	1,94	0,38	11,99	17,16	12,77
Finlande	24,63	42,12	10,16	151,99	228,90	43,47
France	235,00	483,00	120,00	1634,00	2472,00	39,12
Grèce	24,10	37,59	11,42	194,88	267,98	24,04
Hongrie	19,59	18,31	4,73	81,61	124,24	12,34
Irlande	24,24	50,72	5,05	159,47	239,48	56,19
Italie	284,97	387,05	80,05	1346,92	2099,00	35,61
Lettonie	4,13	2,32	0,47	14,58	21,50	9,40
Lituanie	4,37	4,15	0,71	21,63	30,86	9,09
Luxembourg	3,24	5,77	1,66	30,81	41,47	87,75
Malte	0,77	1,21	0,21	4,63	6,81	16,76
Pays-Bas	95,19	117,27	26,29	486,64	725,39	44,38
Pologne	50,05	47,23	13,68	246,55	357,51	9,37
Portugal	29,68	41,30	7,39	141,65	220,03	20,79
République tchèque	24,72	30,28	4,30	103,78	163,07	15,88
Royaume-Uni	498,08	512,47	89,06	1744,10	2843,72	46,91
Slovaquie	9,68	8,78	1,62	40,74	60,83	11,28
Slovénie	5,18	6,96	1,55	27,77	41,47	20,66
Suède	42,47	78,88	21,18	285,22	427,75	47,11
Union européenne (EU25)	2058,07	2835,20	631,77	10493,81	16018,8	34,47

- Nous pouvons alors réunir et comparer les différentes extrapolations EU25 construites à partir de chacune des 7 études :



- Par une approche raisonnée (développée dans le RS), nous avons déterminé pourquoi les études Suède/1999 et France/2004 conduisent à des estimations faibles et pourquoi, à l'inverse, l'estimation du Royaume-Uni/2001 est, elle, particulièrement forte. On constatera que notre estimation EU25, à partir de l'étude France/2006, se situe dans une fourchette plausible.

- Nous avons ensuite construit plusieurs estimations multi-études en calculant des moyennes pondérées à partir de différentes combinaisons d'études. Ainsi, en prenant la moyenne pondérée des 7 études, nous obtenons une extrapolation EU25 du coût annuel des VC à 20,9 Mds€ (coût moyen annuel *per capita* à 44,9€). Dans une autre configuration, sans tenir compte de notre propre estimation française et en éliminant l'estimation la plus forte et l'estimation la plus faible, nous obtenons une extrapolation EU25 du coût annuel des VC à 12,1 Mds€ (coût moyen annuel *per capita* à 26,1€).



- La valeur construite autour de notre propre estimation nous semble suffisamment centrale au regard des autres études et suffisamment assurée dans sa construction nationale propre pour la proposer comme base de l'extrapolation de l'estimation EU25. A nouveau, nous ne prétendons pas avoir fixé, une fois pour toutes, une valeur précise et définitive aux coûts de violences conjugales en Europe, faute d'études harmonisées dans chacun des 25 EM, mais nous voulons fournir un ordre de grandeur plausible, compte tenu de l'état des informations dont nous disposons à ce jour.

→ L'ordre de grandeur retenu pour le coût des VC en Europe EU25 se situe autour de 16 Mds€ (milliards d'euros) pour l'année 2006.

→ 16 Mds€ c'est 33€ annuel *per capita* en Europe, c'est aussi 1 M€ (million d'euros) toutes les 1/2 heures.

3.4.2. Les limites de notre estimation et discussion :

- La majorité des études de coût s'appuie principalement sur des données existantes collectées et publiées par des organismes publics ou des instituts de recherche, avec des objectifs différents de celui de cette estimation. Plusieurs estimations de coût des violences déjà faites reposent sur des données extraites de multiples rapports, enquêtes et études. Ces données, si elles constituent un point de départ incontournable, restent cependant insuffisantes, car incomplètes pour évaluer exhaustivement l'ampleur du poids économique des VC. En exploitant les données existantes, les études de coût souffrent de problèmes méthodologiques liés à la multiplication des approximations et des hypothèses de calcul. En réalité, les concepts utilisés le sont souvent en fonction de la disponibilité des informations, plutôt qu'en fonction des conditions requises pour garantir la validité et la fiabilité des résultats.

- Parfois les données disponibles sont exploitées comme des données de substitution aux informations manquantes. Par exemple, dans le cas de l'exploitation de certaines variables de l'enquête Enveff, les niveaux de fréquence de consommation sont recherchés et non les mesures directes de ces consommations. Les problèmes d'approximation, d'absences d'indicateurs, de dimensions manquantes, de fabrication d'hypothèses, se retrouvent dans toutes les études d'évaluation sur ce sujet, limitant ainsi leur validité et leur fiabilité. L'introduction de données plus précises ou d'indicateurs de coûts

additionnels dans les calculs entraîne une révision moins contestable des coûts à la hausse. D'où l'intérêt de sensibiliser les institutions pour remédier à l'incomplétude des données.

- Les violences conjugales constituent encore un phénomène difficile à appréhender dans toutes ses dimensions ; elles constituent encore un sujet tabou, un phénomène relativement récent, longitudinal, étalé dans le temps et trop souvent caché. Les VC se situent à la limite entre sphères privée et publique : le fonctionnement d'un couple ne concerne *a priori* que les deux partenaires, sauf si l'un des deux est nié dans sa dignité et peu à peu détruit ; alors la collectivité a un devoir d'ingérence et d'aide à la protection. Le sujet spécifique limite fortement la validité des données d'enquêtes. Les conditions de sa passation peuvent générer des biais importants dans les réponses ; les répondants pouvant être perturbés par le thème des questions, leur formulation, les modalités des réponses et même les conditions matérielles du recueil.

- Les effectifs des études portant sur ces violences sont souvent insuffisants pour en déduire des corrélations robustes. La particularité des violences au sein du couple renforce la difficulté d'isoler et de réaliser des sous-analyses de la population cible.

- Le choix de l'horizon temporel retenu est une limite pour l'évaluation d'un phénomène aussi étalé dans le temps. En effet, une autre difficulté se situe dans la préhension de l'horizon temporel des études. L'idéal serait de mesurer l'impact de ces violences sur la collectivité pendant toute la durée de vie de la victime et de ses proches (du fait également du caractère itératif de ce phénomène) et non pas se limiter à une période de temps plus restreinte, du fait des disponibilités des données et du temps de réalisation de l'étude. Il serait cependant recommandé que l'horizon temporel soit choisi de façon à ce que l'ensemble des répercussions de ce phénomène soit saisi dans l'analyse. Dans ce cas particulier d'effets à très long terme difficiles à mesurer, les horizons temporels plus courts sont cependant majoritairement retenus dans les études. Nous nous sommes efforcés dans notre calcul de parvenir à des estimations annuelles. Un calcul annuel des coûts permet d'observer leur évolution dans le temps. Cependant, l'utilisation de données collectées irrégulièrement et sporadiquement contraint les évaluateurs à un compromis consistant à regrouper des données disponibles collectées en différentes années et à calculer un coût estimé pour une année moyenne. Tout en restant la meilleure solution compte tenu des circonstances, cette solution ne permet cependant pas d'observer l'évolution des coûts d'une année sur l'autre et oblige à faire l'impasse sur un certain nombre de postes de dépenses. Une démarche fondée sur la fréquence des occurrences, qui prenne en considération tous les recours occasionnels ou répétés au cours d'une période donnée, et notamment une période 5 ans, permettrait d'appréhender la totalité des coûts engendrés par ces violences.

- Enfin, de grandes disparités méthodologiques sont constatées au sein des différentes études publiées. La diversité des estimations du coût annuel des violences conjugales dans la littérature internationale s'explique par l'utilisation de méthodologies différentes : soit valorisation systématique des événements (par extrapolation), soit valorisation des seuls événements déjà répertoriés dans les bases de données, population, système de santé et de protection sociale. D'où les difficultés pour transposer les résultats. Nous avons vu que les résultats des études nationales complètes en Europe sont très divergents, l'estimation variant d'un facteur 15.

- Notre étude France/2006 évalue le coût des violences conjugales à près de 2 472 millions d'euros, ce qui représente, une fois rapporté à la population, à près de 39,12€ par habitant. Nous avons vu aussi les hypothèses très fortes qui sous-tendent l'extrapolation EU25 (16 Mds€, avec une fourchette de 12 à 20 Mds€), mais, dans le contexte actuel de l'état des systèmes d'information, cela nous a paru être la seule voie pour parvenir à l'ébauche d'un ordre de grandeur plausible.

3.5. L'outil informatique développé : le logiciel *IPV EU_Cost*

3.5.1. Les buts et la conception du logiciel :

- Un des buts du projet était de construire une méthode claire et reproductible d'estimation du coût des VC. C'est pourquoi il a semblé nécessaire et utile de formaliser les méthodes utilisés en développant un logiciel utilisant des sources de données réactualisables et les méthodes décrites. Il permet ainsi d'assurer un suivi dans le temps, à la fois fiable et simple, de ces estimations.
- Psytel a donc développé, en utilisant l'outil *Microsoft Office Access 2003*, le logiciel *IPV EU_Cost* répondant à ces objectifs (Annexe n°2). Il fonctionne sur toutes les plates-formes équipées du système d'exploitation **Windows**. L'utilisation d'un tel logiciel répondant à des besoins ponctuels et ne concernant qu'un public relativement restreint, ceci ne semble pas être *a priori* un handicap majeur.
- Dans un premier temps, une version source de l'application est diffusée qui nécessite donc la présence ou l'installation de *Microsoft Office PRO 2003* sur l'ordinateur hôte, avec le logiciel *ACCESS*. Si des demandes parviennent à Psytel pour obtenir une version affranchie des contraintes précédentes (la possession de *Microsoft Office PRO 2003*), une « version RUNTIME » sera alors diffusée qui fonctionnera en mode « stand alone », avec un kit d'installation.
- L'équipe de projet a elle-même beaucoup utilisé le logiciel *IPV EU_Cost* au cours de ses travaux, notamment pour ses calculs dans l'approche macro-économique et les extrapolations au niveau EU25, ainsi que pour tester la sensibilité du modèle dans l'estimation fine que l'équipe a réalisée pour la France dans le cadre de l'approche méso-économique.

3.5.2. L'utilisation du logiciel :

- Notre logiciel *IPV EU_Cost* permet de faire une estimation du coût des VC dans les 25 Etats membres de l'Union à partir d'études déjà connues réalisées dans certains de ces pays et des budgets des dépenses publiques par fonctions (classification COFOG99) des états membres disponibles dans le recueil de données statistiques européen d'Eurostat.
- Il offre la possibilité :
 - de créer, de mettre à jour, de supprimer des études de coût liées aux violences conjugales. Par défaut, le logiciel *IPV EU_Cost* propose 7 études différentes (les 6 études de base + notre estimation propre pour la France/2006). Il est conseillé de ne pas les supprimer, ni de les modifier.
 - d'utiliser une fonction de simulation qui, à partir d'une ou plusieurs études, pour une ou plusieurs années, donne les estimations des coûts liés aux violences conjugales pour un, ou l'ensemble des pays de l'UE. Les clés de répartition issues des études peuvent être de même pondérées entre elles.
- La saisie des informations était initialement prévue avec des fonctions COFOG plus détaillées, mais l'expérience a montré que très peu de pays fournissaient à Eurostat les chiffres par fonctions détaillées (sauf les derniers pays entrants). On s'est donc limité aux 3 fonctions principales (GF03, GF07, GF10) et aux PIB.
- A partir des différentes études déjà publiées et d'apports méthodologiques propres, nous avons mis au point une méthode d'estimation des coûts des violences conjugales qui visent à calculer de façon plus détaillée ces coûts, ceci en fonction des données disponibles au niveau national. C'est cette méthode que nous avons appliquée pour la France. Cependant, elle doit pouvoir être applicable à chaque pays, car, dans la majorité des cas, elle tient compte de paramètres qui sont connus ou extrapolables nationalement. Ces paramètres sont issus de différents types de sources de données :
 - des registres nationaux des dépenses publiques des administrations ou organismes para administratifs (santé, police, justice, affaires sociales) ;
 - des registres nationaux de la délinquance, des actes de justice, de police, des incarcérations, etc. ;
 - des études en population (% de femmes ayant subi des VC, répartition de leur gravité) ;
 - des indicateurs nationaux (salaire moyen, données démographiques).

- Le logiciel *IPV EU_Cost* propose une fonctionnalité qui permet de saisir ces paramètres et de faire varier ceux-ci, entre des valeurs minimales et maximales, quand ces paramètres présentent une marge d'incertitude importante. On peut aussi créer une étude *de novo*, ou s'inspirer d'une étude existante qui sera modifiée. Ces études peuvent être mémorisées définitivement et peuvent servir de base à de nouveaux travaux (de type test d'hypothèses).
- Il sera aussi possible et simple de passer à une estimation EU27 en rajoutant les 2 pays entrants quand les données à partir de 2007 seront disponibles sur le site Eurostat.
- Pour plus de détails sur les fonctionnalités, l'utilisation de ce logiciel et ainsi que sur son installation pas à pas, nous renvoyons à la lecture du manuel d'utilisation du logiciel *IPV EU_Cost* (Annexe n°3 du RS).

4. La diffusion et le suivi du projet

4.1. Les travaux de diffusion

4.1.1. Les produits du projet :

- Rappelons la liste des produits de notre projet :

- **le rapport scientifique** : c'est le document qui rend compte, avec ses Annexes, de la méthodologie du projet et de l'ensemble de ses résultats. Par ailleurs, ce sont plus de 130 documents qui ont été produits et référencés au cours du projet : notes de réflexion, comptes rendus de réunion, documents de synthèse sur des points particuliers, tableaux d'estimation, etc. (voir l'Annexe n°10) ;

- **le rapport administratif** : c'est le présent document. C'est le document contractuel final assez court et de forme standard qui résume le déroulement du projet, sa méthodologie, les résultats acquis et qui fournit aussi des informations sur les leçons tirées, les recommandations et surtout sur la diffusion déjà faite et future et sur le suivi du projet ;

- **un « 4 pages » de synthèse** : c'est le document le plus important, car le plus diffusé. Il résume les résultats du projet et les conclusions. Il est diffusé en 3 langues : anglais, espagnol et français en direction de tous les partenaires et institutions du champ ;

- **une présentation du projet** : nous avons préparé pour nos contacts institutionnels et notre conférence de presse au Parlement européen plusieurs versions de présentation PowerPoint du projet et de ses résultats (Annexe n°11) ;

- **un communiqué de presse / conférence de presse** : nous avons débuté notre politique de diffusion des résultats préliminaires du projet bien avant sa fin administrative. Aussi, nous avons élaboré différents documents en forme de communiqués de presse (Annexe n°12) ;

- **le logiciel IPV_EU Cost** : c'est le logiciel que nous avons développé dans le cadre de ce projet. Nous le mettons à disposition des membres de la communauté DAPHNE avec son manuel d'utilisation (Annexes n°2 et 3) ;

- **des articles pour des revues scientifiques** : un article pour une revue scientifique en économie de la santé ou de santé publique est en cours de publication (juin 2009). Il est surtout axé sur la méthodologie utilisée pour construire l'estimation en France et ses résultats, mais expose aussi l'aspect européen du projet. D'autres devraient suivre. La DREES (Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques) nous a demandé de publier un article dans le livre qui sera consacré aux résultats de l'enquête Evénements de vie et santé (EVS). Sa rédaction est en cours (juin 2009) ;

- **un CD-Rom** : un CD-Rom contenant l'ensemble de ces documents sous forme électroniques est joint au rapport scientifique final. Il comprend aussi le logiciel IPV EU_Cost et son manuel d'utilisation ;

- **un site internet** : nous chargerons l'ensemble de ces documents, y compris le logiciel IPV EU_Cost et son manuel d'utilisation sur le site web de Psytel : www.psytel.eu.

4.1.2. La diffusion faite :

- Le déroulement de notre projet sur 24 mois et notre souci de diffuser au mieux les résultats nous ont permis d'entamer la phase de diffusion des résultats préliminaires du projet bien avant sa fin administrative (mars 2009).

- Pour ce faire, nous avons écrit assez tôt dans le projet un document synthétique et évolutif de 4 pages « **Les conclusions préliminaires du projet IPV EU_Cost** » pour fournir ce document lors de nos contacts institutionnels et de notre conférence de presse au Parlement européen.

- Nous fournissons ci-dessous une liste de quelques-uns de contacts pris avec des ministères et des partenaires institutionnels en cours de projet :

- **Secrétaire d'Etat au ministère des Affaires étrangères français** : rendez-vous avec le conseiller technique au Cabinet de Mme Rama Yade, M. Bolvin (19/11/08) ;

- **Vice-président JLS de la Commission** : lettre et mail à M. Jacques Barrot (06 et 07/01/09) ;

- **Secrétaire d'Etat français à la solidarité** : réunion avec Mme D. Simon-Peirano, conseillère au cabinet (06/01/09) ;
- **Contact avec la députée européenne Mme Véronique de Keyser** (01/09) ;
- **Equipe Daphné - DG JLS** : déplacement à Bruxelles pour rencontrer **Mme Ingrid Bellander Todino** (29/01/09) ;
- **Service droit des femmes et égalité (SDFE)** : réunion de présentation du projet avec le MERS et M. Marissal (26/02/09) ;
- **Contact avec le Commissaire européen pour l'Egalité des chances** : lettre et mail à M. Vladimir Spidla (18/02/09) ;
- **Conférence de presse au Parlement européen sur les résultats du projet** (10/03/09) ;
- **ministère de l'Intérieur français** : Réunion avec le Préfet au Secrétariat Général du Comité Interministériel de Prévention de la Délinquance (SGCIPD) ;
- **Direction générale de la santé** : réunion avec Mme C. Lemeux conseillère à la DGS (13/04/09), puis avec Mme E. Aronica du Cabinet du ministre de la Santé (21/04/09).

4.1.3. La diffusion future :

- Notre conception de la diffusion des résultats d'un projet implique que pour nous, la diffusion commence bien avant la fin du projet par la présentation du projet et des résultats préliminaires et se poursuit bien au-delà de sa fin officielle.
- Les activités continues de Psytel dans le domaine de la prévention des violences conjugales depuis près de 8 années nous permettent de mettre en œuvre cette politique de « diffusion en continuité ».
- Ainsi, lors des contacts décrits dans le point précédent, nous présentions, outre les résultats préliminaires du présent projet, les résultats du projet « Méta-analyse » et sa base de recommandations (Projet « Méta-analyse des recommandations Daphné » - JLS/DAP/06-1/134/WY). Nous avons installé à cette occasion cette base dans plusieurs ministères.
- Nous avons prévu un plan de diffusion des documents de synthèse en 3 langues (anglais, français, espagnol), des réunions de diffusion et une présentation des résultats définitifs au Secrétaire d'Etat à la solidarité à la rentrée 2009.
- Pour la diffusion des documents de synthèse, nous avons constitué deux listes de diffusion :
 - une liste des « experts Daphné » constituée à partir des coordonnées des courriers électroniques des porteurs des projets sélectionnés et de leurs partenaires relevées dans le Toolkit ;
 - une liste des « experts politiques » constituée à partir des contacts des membres de l'équipe.
- Des courriers électroniques spécifiques (en En/Fr) comprenant en document joint le rapport de synthèse (en En/Fr/Es) et invitant à la lecture du rapport scientifique et au téléchargement de l'application *IPV EU_Cost*.
- Le CD-Rom reprenant l'ensemble des documents électroniques, l'application *IPV EU_Cost* a été édité et envoyé aux principaux correspondants du projet.
- Ce CD-Rom est bien entendu aussi envoyé à la Commission pour une mise en ligne des documents sur le site successeur du Toolkit ;
- A l'issue du projet, tous ces documents seront disponibles en permanence sur notre site internet : www.psytel.eu

4.2. Le suivi du projet

- Nous avons construit et testé avec l'évaluation en France (France/2006) une méthode d'évaluation du coût des violences conjugales qui pourrait être adoptée ou aménagée dans d'autres Etats, sous les réserves énoncées dans ce rapport.
- Comme nous l'avons aussi signalé, il est possible pour l'utilisateur qui se serait approprié l'outil informatique développé, le logiciel *IPV EU_Cost* d'intégrer de nouvelles études de coût, de tester des hypothèses de calcul, de calculer des coûts comme moyennes d'études nationales, d'actualiser les coûts,

d'extrapoler ces coûts par pays et au niveau EU25. Le projet a donc une vraie dynamique d'utilisation au-delà de sa phase de publication et de diffusion.

- Par ailleurs, nous assurons un suivi technique du logiciel *IPV EU_Cost* pendant les 24 mois qui suivent la fin du projet. Si des erreurs nous étaient signalées, nous diffuserions une nouvelle version corrigée du logiciel.

→ Plus globalement, **nous voulons inscrire dans le temps notre action au sein du programme Daphné.** En particulier, notre action de diffusion des résultats et des conclusions de ce projet se poursuivra bien au-delà de sa fin « administrative ». Nous croyons à l'utilité de notre outil et de nos recommandations. Nous programmerons encore des visites et des présentations de ces résultats au cours des prochains mois, afin de mieux diffuser nos idées.

5. Nos recommandations et conclusions

5.1. Dix recommandations

5.1.1. Poursuivre le travail entrepris :

- Nous sommes conscients que le travail dont nous rendons compte n'est que le début d'un processus. Il faut continuer à chiffrer, par différentes voies, le phénomène des VC en Europe. Nous souffrons toujours d'un important déficit d'informations, tant du point de vue des enquêtes épidémiologiques que des études économiques spécifiques. Nous l'avons constaté tout au long de la réalisation de ce projet. Même si la situation s'est améliorée dans une majorité d'Etats membres (existence d'enquêtes nationales en population, par exemple), il existe d'autres Etats, notamment en Hongrie, où les concepts et les données chiffrées de base ne sont toujours pas disponibles. En l'absence d'études nationales complémentaires de coût fondées sur une méthodologie harmonisée, ce résultat ne présente pas, bien entendu, de caractère scientifique assuré. Il s'agit clairement de la détermination raisonnée d'ordres de grandeur.
- Comme nous l'évoquons au début de ce rapport, il reste encore un important travail de dévoilement conceptuel à établir pour appareiller les habituels instruments de mesure des économistes à notre objectif : répondre à la question apparemment simple « combien coûtent à la société les VC ? ». Les acteurs qui veulent lutter efficacement contre les violences de genre doivent continuer à investir et à approfondir le « champ de l'économique ».

5.1.2. Mettre en valeur le savoir des expert(e)s de terrain :

- Comme nous l'avons vu dans le chapitre 5, nous avons été fortement impressionnés par la richesse de l'apport des expert(e)s de terrain interrogé(e)s lors de nos entretiens. Elles nous faisaient facilement part de leur savoir accumulé, issu de nombreuses années d'expérience, au cours de ces entretiens hors d'un cadre institutionnel classique.
- Leurs diagnostics concernant les mesures souhaitables en matière de lutte contre les VC et les réorientations préférentielles des flux budgétaires semblaient très convergents et pertinents. Il nous semble qu'il faudrait à l'avenir chercher des dispositifs permettant de s'appuyer plus fortement sur ce type de « consensus d'experts de terrain ».

5.1.3. Communiquer sur le coût social des violences conjugales en Europe :

- Nous pouvons communiquer à l'issue de ce travail avec un message simple :

- Les violences conjugales ont un coût très important pour la communauté. En prenant en compte les coûts médicaux directs, les coûts de police, de justice, les aides sociales, les pertes de production et la partie tangible des coûts humains, *l'estimation du coût des violences conjugales dans les Etats de l'Union européenne (EU25) se situe autour de 16 milliards d'euros pour l'année 2006.*

- Plus que sur la précision du chiffre, nous voudrions insister sur son ampleur et sur les ordres de grandeur en jeu : alors que les programmes de prévention nationaux et européens se mesurent, au mieux, en dizaines de millions d'euros, le coût des violences conjugales s'évalue lui en dizaines de milliards d'euros, donc dans un rapport de 1 à 1000 !

- Ainsi, tant du point de vue éthique qu'économique, il nous faut renforcer la prévention et la lutte contre les violences conjugales et effecteur des réorientations de flux budgétaires.

5.1.4. Se fixer un objectif chiffré précis de baisse des VC en Europe :

- Se fixer un objectif chiffré précis de baisse de la prévalence des violences conjugales en Europe présente au moins deux avantages : cela incite à suivre cet objectif et fixe un enjeu politique. L'objectif de baisse permet aux acteurs et aux observateurs de mesurer le chemin parcouru ou de déplorer les écarts constatés et de suggérer des mesures correctrices. L'enjeu social devient alors enjeu politique.

- Nous pourrions, par exemple, nous fixer comme objectif de baisse, à l'issue du programme Daphné III (2007-2013), **une diminution de 20 % des violences physiques graves attribuables aux violences conjugales ou encore de la mortalité directe (félicides) par ces violences.**

- Il faut aussi étudier les difficultés de mesures de ces évolutions. En premier lieu, remarquons que les pays qui affichent une prévalence basse peuvent être ceux qui comptabilisent mal ces violences. Une politique de sensibilisation commence souvent par une longue phase d'augmentation de la prévalence, puisque les victimes sont incitées à dévoiler les violences subies. Il faut de plus pouvoir distinguer entre baisse réelle et baisse fictive : par exemple, il peut y avoir une diminution artificielle du nombre des plaintes par des propositions systématiques de médiation avant l'enregistrement de la plainte, par incitation au recours à la « main courante » plutôt qu'au dépôt de plainte, etc. Il y a donc de nombreux biais possibles à étudier dans la mesure du phénomène.

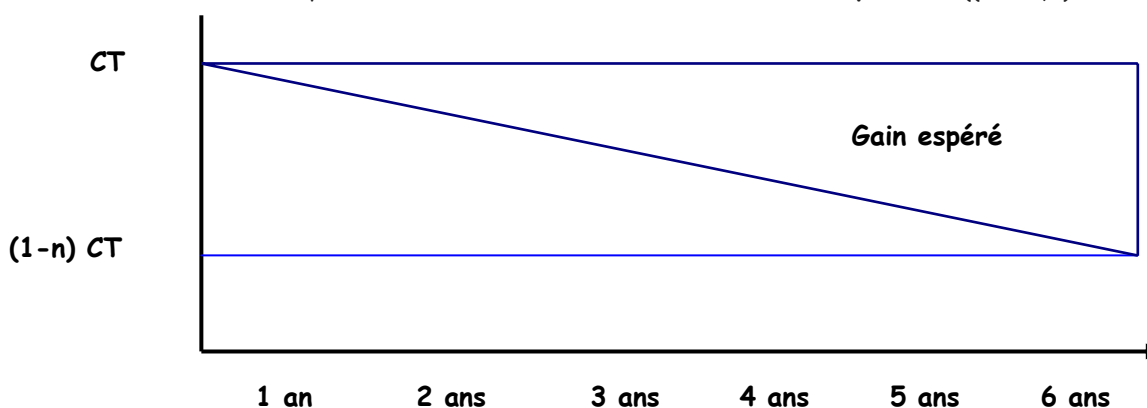
5.1.5. Créer un point T₀ d'estimation de la prévalence des violences conjugales en Europe :

- Pour pouvoir évaluer cet objectif au terme du programme Daphné III, il faut se donner rapidement un point initial d'observation T₀ : par une méthode simple, harmonisée, reproductible, respectueuse de l'éthique et des critères scientifiques, nous proposons que soit menée **une enquête représentative en population pour chiffrer les violences conjugales** sous ses principales formes dans l'ensemble des Etats de l'Union européenne (ou simultanément dans plusieurs EM). Cette enquête sera reconduite à l'identique 5 ans plus tard. Nous mesurerons alors le chemin parcouru et l'ampleur des difficultés.

- Une autre solution intéressante tant du point de vue de la connaissance de l'incidence que de l'estimation des coûts des VC en Europe consisterait à gérer une cohorte représentative de femmes sur plusieurs années. Cela permettrait d'avoir une mesure précise de l'incidence, de pouvoir suivre son évolution et de déterminer des coûts économiques plus précis en y incluant, par exemple, les séquelles à long terme. Cette solution, relativement coûteuse et longue, est méthodologiquement très riche.

5.1.6. Montrer la forte utilité marginale des programmes de prévention :

- En se fixant, comme nous le recommandons précédemment, un objectif réaliste et vérifiable de baisse de la prévalence des violences conjugales de n % à l'issue du programme Daphné III (2007-2013), on peut espérer une économie de plusieurs milliards d'€. Pour fixer les idées, si le coût total annuel (CT) des VC est de 16 Mds€ et si l'on se fixe un objectif de baisse linéaire de 20 % sur les 6 années de 2008 et 2013, on obtient une économie sur ces 6 ans de **9,6Mds€** $((16-12,8) \times 6 / 2)$.



- Nous sommes bien conscients des limites d'un tel chiffrage quant à sa réalité économique, mais il nous semble intéressant pour souligner que des gains importants sont possibles en mettant en place des politiques de prévention efficaces.

- En se fondant, par exemple, sur un coût de programme de prévention de 110Ms€ sur 6 ans (Daphné III) et sur une économie possible de 9,6Mds€ durant cette période, on peut conclure qu'en augmentant de 1€ le budget des politiques efficaces de prévention des VC, nous pourrions économiser jusqu'à 87€ de coût global (9,6Mds€/110Ms€), dont 30€ en coûts directs (34 % du coût global). Ceci tend à montrer la forte utilité marginale des programmes de prévention dans le domaine.

5.1.7. Mieux diffuser les recommandations et les bonnes pratiques issues des projets Daphné :

- Les plus de 500 projets Daphné ont généré un corpus de connaissances très important, notamment concernant les violences conjugales (voir les résultats de notre projet « Méta-analyse des recommandations Daphné » - JLS/DAP/06-1/134/WY et sa base de recommandations). La prise en compte de ces multiples expériences et de ces connaissances novatrices doit permettre de déterminer des bonnes pratiques transposables et de sélectionner les outils de prévention les plus efficaces.

- Il faut maintenant *diffuser plus largement ces recommandations et ces outils* pour qu'ils s'articulent avec les différents plans nationaux de prévention et de lutte contre les violences conjugales. Mettre en place pour cela une équipe permanente (ou des projets Daphné ?) spécialisée dans la valorisation et la diffusion des résultats des études, fonctions que les projets ne peuvent pas assurer pleinement eux-mêmes séparément, nous paraît essentiel.

5.1.8. Valoriser la « marque Daphné » :

- Après avoir constitué une base de connaissance d'une remarquable richesse, le programme Daphné doit aussi maintenant se fixer un *objectif de rayonnement*, par exemple, en professionnalisant la partie « diffusion » des projets, comme nous le recommandons dans le point précédent, mais aussi en communiquant sur la « marque Daphné » avec ses objectifs propres et ses propres énoncés simples, pertinents et validés, comme par exemple : **plus de 2000 décès par an liés aux violences conjugales en Europe** (résultat en cours de construction dans notre projet « Analyse de la mortalité liée aux violences conjugales en Europe »), **16 milliards d'euros de répercussions économiques des violences conjugales en Europe** à travers des *publications DAPHNE, des messages DAPHNE, des campagnes de communication DAPHNE*, etc.

5.1.9. Renforcer les actions transversales inter DG :

- C'est une recommandation que nous avons déjà formulée précédemment. Nous pensons qu'il faut renforcer les actions transversales inter DG au sein de la Commission (par exemple entre les DGs Emploi, Santé-Consommateurs, Eurostat et JLS) autour de la stratégie-cadre communautaire en matière d'égalité entre les hommes et les femmes. Par exemple, dans son document une « Feuille de route pour l'égalité entre les femmes et les hommes 2006-2010 » la DG Emploi met en avant 6 domaines prioritaires pour l'action de l'UE relative à l'égalité, dont l'éradication de toute forme de violence fondée sur le genre et de la traite d'êtres humains. Comment s'articule cette action par rapport aux objectifs prioritaires du programme Daphné ?

5.1.10. Vers un plan d'action européen en matière de lutte contre les VC :

- Nous savons qu'il est possible de sélectionner des bonnes pratiques, des bonnes recommandations, des retours d'expérience transposables dans l'ensemble du corpus de connaissances accumulées par les projets Daphné. Avec ces matériaux, il serait alors possible de construire et de promouvoir un « Plan d'action européen de lutte contre les VC » qui serait une sorte de boîte à outils où les Etats membres pourraient choisir des modules pour enrichir leurs propres actions nationales.

5.2. Nos conclusions

A l'issue de ce projet, nous pouvons fournir, concernant le coût des violences conjugales en Europe :

→ un ordre de grandeur du coût des VC en Europe EU25 = 16 Mds€ (milliards d'euros) pour l'année 2006. 16 Mds€ c'est 33€ annuel *per capita* en Europe, 1 M€ toutes les 1/2 heures. En complétant l'estimation française avec celle réalisée dans leur pays par nos partenaires et en extrapolant **au niveau des 25 Etats membres**, nous sommes parvenus à cette estimation de 16 Mds€. D'autres estimations nationales (méso-économiques), comparatives à celle que nous avons menée en France permettraient d'affiner le résultat.

→ **une moins large marge d'incertitude = 12 Mds€-20 Mds€** l'hypothèse basse de notre estimation est de 12 milliards d'euros, l'hypothèse haute de 20 milliards d'euros. Cependant, cette marge d'incertitude (de 1 à 1,7) est nettement inférieure à celle de départ (rapport de 1 à 15 entre les études nationales).

→ **une estimation pour la France = 2,5 Mds€** pour l'année 2006 avec, en hypothèse basse 2,1 Mds€ et en hypothèse haute 2,8 Mds€. C'est le résultat de notre approche fine, de type méso-économique, dont 34 % (0,838 Mds€) pour l'ensemble des coûts directs et 66 % (1,634 Mds€) pour l'ensemble des conséquences indirectes.

→ **des ordres de grandeur** : tout au long de cette étude, nous avons préféré parler d'ordre de grandeur, plutôt que d'un chiffre faussement précis. Un chiffre est toujours *en demande de réalité*, car il est presque toujours de l'ordre de la construction et non du constat (voir à ce sujet notre Annexe n°15). Les ordres de grandeur en jeu sont les suivants : **le coût des violences conjugales en Europe se mesure en dizaines de milliards d'euros (10n Mds€)**, tandis que les budgets annuels des programmes de prévention de ces violences en Europe se mesurent en dizaines de millions d'euros (10n Ms€), soit dans un rapport de 1 à 1000 !

→ **une méthode d'estimation** : un **référentiel d'estimation fine** (méso-économique) **très explicite** pour la France (toutes les hypothèses de calcul sont détaillées dans le rapport scientifique et ses annexes) a été élaboré. Conjointement, nous avons développé le **logiciel IPV EU_Cost** permettant de mettre à jour les calculs macro-économiques d'extrapolation au niveau EU25, les calculs méso-économiques (avec calcul des hypothèses haute et basse), d'introduire de nouvelles études et de tester la sensibilité des modèles.

→ **une qualification** : *lourdes*, dans le sens : les conséquences économiques des VC en Europe sont « *lourdes* ». Ce n'est certes pas une surprise, c'est une affirmation relativement bien étayée de l'étude.

→ **une conviction** : nous devons continuer les actions visant à éradiquer les VC en Europe en ajoutant l'argument économique à la liste des arguments éthiques et juridiques dans le cadre de stratégies transversales. L'approche « par l'économique » participe de la diversité cognitive du phénomène des VC. Plus que la précision du chiffre c'est, dans un premier temps, le processus de connaissance qui importe et la détermination des ordres de grandeur.

→ **une utilité marginale élevée des programmes de prévention** : en se fixant un objectif raisonnable et limité de baisse de la prévalence des VC en Europe (par exemple 20 %) durant le programme Daphné III (2008-2013), l'étude montre qu'en **augmentant de 1€ le budget des politiques de prévention des VC, nous pouvons économiser 87€ de coût global, dont 30€ de coûts directs.**

→ **enfin un modèle pour l'action** :

- Nous ne nous sommes pas uniquement situés dans une logique de constat des coûts, mais aussi dans une logique de réorientation préférentielle des flux budgétaires. Ainsi, le consensus issu des expert(e)s consulté(e)s lors de notre approche micro-économique nous indique qu'une reconnaissance sociale et judiciaire des violences commises et des préjudices subis est une condition essentielle de la reconstruction rapide des victimes. Nous pouvons alors conclure qu'un **accroissement des budgets de la justice** (pour une meilleure coordination entre justice pénale, civile, services de police et associations de terrain) **devrait entraîner rapidement des économies substantielles, notamment du côté des dépenses de santé**, du fait de la reconstruction beaucoup plus rapide des victimes une fois les violences reconnues et traitées socialement et judiciairement.

- De même, ces expert(e)s soulignent unanimement l'importance de la question de l'hébergement rapide et de la réinsertion sociale des victimes. On peut donc recommander de mettre en œuvre des politiques visant à augmenter la disponibilité des logements sociaux réservés aux victimes, ce qui devrait entraîner des économies sur d'autres postes, comme celui de l'absentéisme ou plus globalement celui des pertes de production.

- Les cinq axes essentiels pour améliorer la lutte contre les VC et la situation des victimes restent clairement, pour les expert(e)s consulté(e)s :

- **Axe 1** : la formation des personnels en contact avec les victimes, surtout pour le dépistage précoce des VC et l'aide aux victimes (personnels de justice, police, santé et éducation) ;

- **Axe 2** : des modifications législatives visant, par exemple, la suspension du principe de coparentalité en cas de VC, l'aménagement du principe de solidarité financière, la domiciliation possible, par exemple en centre d'hébergement, la création d'un délit spécifique de VC, etc.

- **Axe 3** : pour le plus long terme, la mise en place d'actions éducatives fortes en direction des enfants et des adolescents concernant l'égalité homme-femme ;

- **Axe 4** : une amélioration de l'accessibilité rapide aux hébergements d'urgence puis aux logements sociaux en cas de besoin pour les victimes des VC et leurs enfants ;

- **Axe 5** : enfin, une meilleure coordination entre les différents services au niveau « administratif intermédiaire et associatif » (par exemple, pour la France, au niveau du département) : justice civile et pénale, services de police, service de santé (PMI en France), services sociaux et éducatifs (inspection d'académie en France) et associations de terrain.

- Au-delà du chiffrage technique du coût des VC en Europe, nous voudrions que notre travail soutienne une vision politique dans le programme Daphné.

- Nombre de projets Daphné peuvent être vus comme des « fabriques d'énoncés pertinents », à destination de plusieurs publics cibles dont les décideurs politiques et le grand public, avec la volonté de « faire parole » autour de cette problématique à multiples aspects, comme pour cette étude, autour de la notion de coût des VC et de son ampleur.

- Nous avons voulu montrer que le renforcement des politiques budgétaires dans des plans nationaux et européens de lutte contre les VC et la réorientation de flux budgétaires sont nécessaires éthiquement et rationnellement économiquement sous 3 conditions :

- sélectionner le petit nombre de mesures efficaces par la mise en valeur du savoir-faire extrait des projets Daphné et de consensus d'expert(e)s de terrain ;

- se donner des objectifs chiffrés de baisse de la prévalence des VC au niveau national et au niveau européen ;

- pouvoir évaluer l'efficacité des politiques mises en place, c'est-à-dire savoir si les objectifs chiffrés ont été atteints (toute chose égale par ailleurs) en fin de programme, par la mise en place d'un instrument de mesure harmonisé, de type enquête représentative en population.

→ Nous pensons avoir montré que notre recommandation de renforcement des politiques de prévention efficaces en matière de lutte contre les violences conjugales procède d'un choix, prioritairement d'éthique sociale, mais aussi, secondairement, de stricte rationalité économique au regard des répercussions économiques lourdes de ce type de violence en Europe EU25 : de l'ordre de 16 milliards d'euros en 2006.

ANNEXES

A1 : Liste des mots-clés du projet

Beneficiaries		
<input type="checkbox"/> Children	<input type="checkbox"/> Young people	<input checked="" type="checkbox"/> Women
Specific groups (maximum 2)		
<input type="checkbox"/> Homosexuals	<input type="checkbox"/> Migrants	<input type="checkbox"/> Refugees
<input type="checkbox"/> Asylum Seekers	<input type="checkbox"/> Trafficked Persons	<input type="checkbox"/> Ethnic minorities
<input type="checkbox"/> Handicapped	<input type="checkbox"/> Domestic workers	<input type="checkbox"/> People in prostitution
<input type="checkbox"/> Elderly	<input type="checkbox"/> Prisoners	
Targeted Audience (maximum 2)		
<input type="checkbox"/> Violent men	<input type="checkbox"/> Perpetrators / offenders	<input checked="" type="checkbox"/> Public Authorities
<input checked="" type="checkbox"/> General Public	<input type="checkbox"/> Medical staff	<input type="checkbox"/> Educational staff
<input type="checkbox"/> Police staff	<input type="checkbox"/> Judicial staff	<input type="checkbox"/> Media / Journalists
Daphne II Objectives (maximum 1)		
<input type="checkbox"/> Set up of multidisciplinary networks	<input type="checkbox"/> Studies of phenomena linked to violence	<input checked="" type="checkbox"/> Expansion of the knowledge base, including the exchange of good practice
<input type="checkbox"/> Raising awareness among targeted audiences towards violence		
Specific Objectives (maximum 1)		
<input type="checkbox"/> Treatment programmes for offenders	<input type="checkbox"/> Treatment programmes for victims	<input type="checkbox"/> Identification and exchange of good practice and experience
<input checked="" type="checkbox"/> Mapping surveys, studies and research	<input type="checkbox"/> Field work with involvement of the beneficiaries	<input type="checkbox"/> Creation of multidisciplinary networks
<input type="checkbox"/> Training and design of educational packages	<input type="checkbox"/> Awareness-raising activities targeted to specific audiences	<input type="checkbox"/> Awareness-raising material
<input type="checkbox"/> Dissemination of the results obtained under Daphne I and II programmes	<input type="checkbox"/> Development of activities contributing to positive treatment	
Areas (maximum 3)		
<input checked="" type="checkbox"/> Sexual violence	<input checked="" type="checkbox"/> Gender violence	<input type="checkbox"/> Violence in family
<input checked="" type="checkbox"/> Violence in domestic context	<input type="checkbox"/> Violence in schools	<input type="checkbox"/> Violence in institutions
<input type="checkbox"/> Violence in urban areas	<input type="checkbox"/> Violence in rural areas	<input type="checkbox"/> Violence in the work place
<input type="checkbox"/> Trafficking in human beings	<input type="checkbox"/> Commercial sexual exploitation	<input type="checkbox"/> Internet
<input type="checkbox"/> Child Pornography	<input type="checkbox"/> Racism	<input type="checkbox"/> Self-harm
<input type="checkbox"/> Physical punishment	<input type="checkbox"/> Female genital mutilation	<input type="checkbox"/> Health impacts
Instruments (maximum 2)		
<input type="checkbox"/> Network with NGOs	<input type="checkbox"/> Multisector network	<input type="checkbox"/> Awareness-raising
<input type="checkbox"/> Dissemination of good practice	<input type="checkbox"/> Guidelines / Counselling	<input checked="" type="checkbox"/> Models (analysis / Development)
<input type="checkbox"/> Training	<input checked="" type="checkbox"/> Production of materials	<input type="checkbox"/> Conference / seminar
<input type="checkbox"/> Telephone / Internet Helpline	<input type="checkbox"/> Field work	

ANNEXES

A2 : Liste des documents référencés du projet

N° réf.	Titre du document	Type	Auteur	Relect.	Date création	Date der. maj	Diffusion
C01	Description du projet	W	MN		Proposition		Interne
C02	Le résumé du projet (Fr et En)	W	MN	Tous	23/04/2007		Interne
C03	Investir le champ de l'économie - Projet de Chapitre 1 du rapport final	W	MN	MA	19/06/2007	14/11/2007	Interne
C04	Eléments de vocabulaire - bribes conceptuelles	W	MN		21/05/2007	en continu	Interne
C11	Organisation du projet EU (Fr et En)	W	MN	Tous	16/04/2007	18/06/2007	Equipe
C12	La dynamique de l'étude v1, v2, v3, V4	W	MN	Tous	15/11/2008	en continu	Interne
C13	Tableau des études de coût du Conseil de l'Europe	Ex	MN	Tous	15/05/2007	14/11/2007	Interne
C14	Tableau de la nature des coûts en fonction des agents économiques	W	MN	à revoir	16/04/2007	18/06/2007	Interne
C15	Définitions, sources de données et méthodes du calcul pour "l'analyse fine" FR	W	MN	à revoir	15/05/2007	19/06/2007	Interne
C15_1	Tableau simplifié du calcul du CS dans les 4 EM	W	MN	à revoir	15/05/2007	19/06/2007	Interne
C15_2	Tableau des définitions, sources de données et méthodes du calcul du CS	W	MN	à revoir	15/05/2007		Interne
C15_3	Approche des coûts en FR par échelle de gravité Walby	W+Ex	CM	à revoir	27/06/2007		Interne
C15_4	Les coûts médicaux directs en Fr d'après le PMSI	W	CM	à revoir	14/06/2007		Interne
C16	Plan du rapport final	W	MN	Tous	19/06/2007	en continu	Interne
C17	Proposition d'une chronologie (En la V3 et Fr)	W	MN	Tous	15/05/2007	19/06/2007	Interne
C17_2	La chronologie des travaux effectués	W	MN	Tous	15/05/2007	en continu	Interne
C18	Liste des coûts pour les 4 EM	Ex	MN	Tous	20/06/2007	18/07/2007	Interne
C19	Liste des études coûts	W	MN	BT	13/06/2007	en continu	Interne
C21	Eléments 1 envoyés aux partenaires (En)	E-m	MN	Tous	13/04/2007		Equipe
C22	Eléments 2 envoyés aux partenaires (En)	E-m	MN	Tous	12/06/2007		Equipe
C23	Estimation du coût des IPV par extrapolation à partir de Walby	W	CM	p	12/06/2007		Equipe
C31	Développement des concepts spécifiques : l'entonnoir des coûts, etc.	W	MN	MA	13/04/2007	21/06/2007	Interne
C32	Premiers éléments de conclusion	W	MN	MA	14/06/2007		Interne
C33	Compte rendu de réunion du 04/07/07	W	MN	Tous	11/07/2007		Equipe
C34	Notes en vrac sur le projet	W	MN	MN	13/04/2007	en continu	Interne
C41	Fiche sur l'étude Cresge (en cours)	W	CM	MN			Interne
C43	La chronologie des travaux effectués	W	MN	Tous	15/05/2007	en continu	Interne
C50	Liste des principaux documents produits pendant le projet	W	MN	Tous	17/07/2007	en continu	Interne
C51	Eléments préparatoires à la visite de monitoring	W	MN	Tous	à revoir	10/07/2007	Interne
C52	Tableaux Excel de l'estimation "macro" à partir des 5 études	Ex	CM	Tous	13/08/2007		

C53	Notes sur l'étude Walby - CM	W	CM	Tous	21/08/2007	23/08/2007	Interne
C54	Notes sur l'étude Walby - SK	W	SK	Tous	11/09/2007		Interne
C55	Coût social de VC dans 4 Etats membres	W	CM	Tous	11/09/2007		Interne
C56	Estimation Walby pondérée par le salaire moyen	W	CM	Tous	19/09/2007	19/09/2007	Interne
C57	Compte rendu de la réunion interne de projet du 12/09/2007	W	MN	Tous	19/09/2007	19/09/2007	Equipe
C58	Note méthodologique sur l'approche macro	W	CM	Tous	19/09/2007	19/09/2007	Interne
C59	Compte rendu de la réunion interne de projet du 17/10/2007	W	MN	Tous	19/10/2007	25/10/2007	Equipe
C60	Tableaux de l'approche macro pour les 5 études	Ex	MN	Tous	19/10/2007	25/10/2007	Equipe
C61	Les 5 recommandations essentielles	W	MN	Tous	19/10/2007	14/11/2007	Equipe
C62	Contributions attendues des partenaires	W	MN	Tous	14/11/2007	14/11/2007	Equipe
C63	Les ordres de grandeur (présentation)	Ppt	MN	Tous	14/11/2007	14/11/2007	Equipe
C64	Calendrier du projet remis à jour	W	MN	Tous	14/11/2007	14/11/2007	Equipe
C65	Dynamique de l'étude (présentation)	Ppt	MN	Tous	14/11/2007	14/11/2007	Equipe
C66	La formule de calcul du CS	W	CM+MN	Tous	19/11/2007	19/11/2007	Equipe
C67	CR du meeting de projet des 22 et 23/11/07	W	MN	Tous	26/11/2007	26/11/2007	Equipe
C70	Cuadros datos	Ppt	ES	Tous	21/11/2007	21/11/2007	Equipe
C71	Diapositives sur le calcul des coûts en ES	Ppt	ES	Tous	21/11/2007	21/11/2007	Equipe
C72	Danish presentation	Ppt	DK	Tous	21/11/2007	21/11/2007	Equipe
C73	Daphne_cm présentation	Ppt	FR	Tous	21/11/2007	21/11/2007	Equipe
C74	Note de travail : Approche probabiliste de la notion de coût social	W	MN	Tous	29/12/2007	29/12/2007	Equipe
C75	Note de travail : Un monde en mesure incertaine	W	MN	Tous	21/01/2008	21/01/2008	Equipe
C76	Note de travail : féminicides, homicides et suicides liés aux VC en France	W	MN	Tous	12/02/2008		
C77	CR du meeting de projet le 30/01/2008	W	MN	Tous	04/02/2008	04/02/2008	Equipe
C79	CR du meeting de projet le 13/03/2008	W	MN	Tous	16/03/2008	16/03/2008	Equipe
C80	CR du meeting de projet le 23/04/2008	W	MN	Tous	27/04/2008	27/04/2008	Equipe
C81	Premiers résultats de EVS sur les violences conjugales (Tab Excel - VPH, VERB,)	Ex	CM	Tous	02/06/2008		Equipe
C82	CR du meeting de projet le 03/06/2008	W	MN	Tous	06/06/2008		Equipe
C83	Note sur le coût de la vie humaine	W	SB	Tous	15/06/2008	15/12/2008	Equipe
C84	CR du meeting de projet le 09/07/2008	W	MN	Tous	15/07/2008		Equipe
C85	CR du meeting de projet le 24/09/2008	W	MN	Tous	24/09/2008		Equipe
C86	Travaux faits sur EVS - Note de travail	W	MN	Tous	05/10/2008		Equipe
C87	Contribution DK - The socio-economic burden of gender-based violence	W	NIPH	Tous	09/07/2008		Equipe

C88	Contribution ES - Le coût de la violence de genre en Espagne	W	Comision	Tous	15/07/2008		Equipe
C89	Travaux Cost à faire (en continu)	W	MN	Tous	04/10/2008	en continu	Equipe
C90	Difficultés rencontrées au cours du projet Cost (en continu)	W	MN	Tous	17/10/2008	en continu	Equipe
C91	Présentation de l'approche trajectoire de vie	W	MN	Tous	22/10/2008		Equipe
C92	Notes pour les recommandations du projet Cost	W	MN	Tous	27/10/2008		Equipe
C93	Retour sur le périmètre du projet	W	MN	Tous	29/10/2008		Equipe
C94	Agenda prévisionnel de la réunion de Paris le 12 et 13/01/2009	W	MN	Tous	04/11/2008		Equipe
C95	Les chemins de l'action en matière de VC - schéma	W	MN	Tous	04/11/2008		Equipe
C96	Calendrier de fin de projet pour 2009	W	MN	Tous	04/11/2008		Equipe
C97	Proposition de plan SB	W	SB	Tous	04/11/2008		Equipe
C98	Notes sur le coût de la vie humaine V2	W	SB	Tous	04/11/2008		Equipe
C99	CR du meeting de projet le 04/11/2008	W	MN	Tous	13/11/2008		Equipe
C100	Des conclusions provisoires	W	MN	Tous	17/11/2008		Equipe
C101	Contribution hongroise et commentaires Psytel	W	Part HU	Tous	17/11/2008		Equipe
C102	Plan de diffusion	W	MN	Tous	18/11/2008	en continu	Equipe
C103	Notes relatives au fichier Excel d'estimation du CS des VC en France - C105	W	CM+MN	Tous	18/11/2008	en continu	Equipe
C104	Tableau Excel associé aux notes relatives au fichier Excel d'estimation Fr	Ex	CM+MN	Tous	24/11/2008	en continu	Equipe
C105	Tableau Excel - Estimation fine FR - Cresge et Estimation Psytel	Ex	CM+MN	Tous	10/11/2008	en continu	Equipe
C106	Etude EVS - Corrections Catherine Cavalin	W	Autre	Tous	10/11/2008	en continu	Equipe
C107	CR de l'entretien avec les expertes du Relais77	W	MN+MA	Tous	28/11/2008	en continu	Equipe
C108	Contribution ES - Le coût de la violence de genre en Espagne - version 2	W	Comision	Tous	28/11/2008	en continu	Equipe
C109	CR de l'entretien avec l'experte du centre "L'escale"	W	MN+MA	Tous	02/12/2008	en continu	Equipe
C110	Retour sur les ordres de grandeur (présentation)	Ppt	MN	Tous	05/12/2008	en continu	Equipe
C111	CR du rendez-vous avec le cabinet du Secrétariat d'Etat Rama Yade	W	MN+MA	Tous	20/11/2008	en continu	Equipe
C112	Résumé du travail (présentation)	Ppt	MN	Tous	05/12/2008	en continu	Equipe
C113	Tableau des estimations des coûts directs et indirects pour FR	Ex	MN+CM	Tous	08/12/2008	en continu	Equipe
C114	CR du meeting de projet le 09/12/2008	W	MN	Tous	10/12/2008	en continu	Equipe
C115	Éléments sur l'analyse de sensibilité	W	SB	Tous	15/12/2008	en continu	Equipe
C116	Travaux faits sur EVS - Note de travail n°2 - après remarques de C. Cavalin	W	MN	Tous	18/12/2008		Equipe
C117	CR du rendez-vous avec le cabinet du Secrétariat d'Etat chargé de la Solidarité	W	MN	Tous	06/01/2009		Equipe
C118	Travaux DK : The cost of violence (en anglais)	W	NIPH	Tous	07/01/2009		Equipe
C119	Caractéristiques de notre méthodologie	W	MN	Tous	08/01/2009		Equipe

C120	Méthodologie de l'estimation Fr (présentation)	Ppt	MN	Tous	11/01/2009		Equipe
C121	Présentation DK à la réunion de Paris du 12 et 13/01/2009	Ppt	NIPH	Tous	12/01/2009		Equipe
C122	CR de la réunion de Paris du 12 et 13/01/2009	W	MN	Tous	14/01/2009		Equipe
C123	Lettre de notre partenaire hongrois	W	Part HU	Tous	12/01/2009		Equipe
C124	Données en français de notre partenaire hongrois	W	Part HU	Tous	12/01/2009		Equipe
C125	Présentation SB à la réunion de Paris sur les coûts de la vie humaine	Ppt	SB	Tous	12/01/2009		Equipe
C126	CR de la réunion de projet n°14 du 02/02/2009	W	MN	Tous	03/02/2009		Equipe
C127	Présentation du projet IPV EU_Cost - SDFE	Ppt	MN	Tous	04/02/2009		Equipe
C128	Note sur la comparaison des estimations Cresge et Psytel pour la France	W	MN+CM	Tous	05/02/2009		Equipe
C129	Note sur l'économie comme éthique devenue "Qu'est-ce qu'un chiffre ?"	W	MN	Tous	09/02/2009		Equipe
C130	Comparaison des coûts médicaux DK et FR	W	MN	Tous	09/02/2009		Equipe
C131	Comparaison des coûts ES et FR	W	MN	Tous	16/02/2009		Equipe
C132	Présentation du projet IPV EU_Cost - Conf presse Strasbourg - Version longue	Ppt	MA+MN	Tous	02/03/2009		Equipe
C133	Présentation du projet IPV EU_Cost - Conf presse Strasbourg - Version courte	Ppt	MA+MN	Tous	03/03/2009		Equipe
C134	Abstract du projet en FR, EN, ES	W	MA+SB	Tous	09/03/2009		Tous
C135	CR de la réunion de projet n°15 du 06/03/2009	W	MN	Tous	11/03/2009		Equipe
C136	CR de la réunion avec Mme Lemeux DGS	W	MN	Tous	16/03/2009		Equipe
C137	Estimation du taux de divorce imputable aux VC	W	BT	Tous	14/04/2009		Equipe
C138	Projet d'article de SB	W	SB	Tous	24/04/2009		Equipe
C139	Le résumé ES de 5 pages	W	CIMTM	Tous	24/04/2009		Equipe
C140	CR de la réunion de projet n°16 du 23/04/2009	W	MN	Tous	27/04/2009		Equipe
C141	CR de la réunion au ministère de la Santé du 24/04	W	MN	Tous	27/04/2009		Equipe
C142	CR de la réunion avec Ernestine Ronai	W	MN	Tous	06/05/2009		Equipe
C143	Lettre HU reformulée en FR pour Annexe	W	MN	Tous	26/05/2009		Equipe
C144	Le résumé de la contribution ES pour le RS	W	MN	Tous	26/05/2009		Equipe
C145	Le résumé de la contribution HU pour le RS	W	MN	Tous	26/05/2009		Equipe
C146	Le bilan des estimations méso-économiques	W	MN	Tous	02/06/2009		Equipe
C147	Notre évaluation EU25	W	MN	Tous	02/06/2009		Equipe
C148	Le manuel d'utilisation du logiciel IPV EU_Cost	W	CM	Tous	02/06/2009		Equipe
C149	The cost of violence - An ongoing cost benefit analysis (en anglais)	W	KHL	Tous	07/01/2009		Equipe
C150	Le résumé de la contribution ES (en espagnol)	W	CIMTM	Tous	24/03/2009		Equipe